

La revue catholique des idées et des faits

UT SINT UNUM !...

vendredi 7 avril 1922

Sommaire :

La barrière linguistique
Notre Jeunesse catholique flamande
Un drame dans le monde
Une grande figure
Politique belge et politique rhénane
Chronique d'histoire et d'art religieux
La démocratie en Amérique
Petit essai sur la mentalité russe
par un Occidental catholique
Questions sociales d'aujourd'hui

Abbé R. G. van den Hout
Ed. Rubbens
Le vieux Philosophe
J. Schyrgens
Comte de Briey
Alexandre Masseron
George N. Shuster

L. Levaux
Mgr A. Pottier

Les idées et les faits : Chronique des idées : A l'école supérieure des Jeunes Filles, J. Schyrgens. — Angleterre. — Italie, L. Picard. — France et Belgique.

La Semaine

✿ La mort a frappé deux grands coups cette semaine. Au loin, en exil, l'empereur Charles IV a été emporté à la fleur de l'âge, victime d'un austère devoir vaillamment accompli.

Chez nous, le comte Woeste, le vénérable homme d'État qui depuis un demi-siècle consacrait, avec un désintéressement devenu proverbial, le meilleur de ses forces à la défense des intérêts catholiques et à la grandeur de la Patrie, s'est éteint doucement, frappé, à 86 ans, en plein labeur.

Ils sont morts, pauvres tous les deux, donnant l'un et l'autre le magnifique exemple d'une mort admirablement chrétienne.

✿ Gênes aura donc lieu, mais les débats au Parlement de Paris ont clairement mis en lumière ce que cette conférence nouvelle pourra peut-être réaliser, et ce qu'en aucun cas elle ne pourra détruire. Londres aussi a bien dû finir par reconnaître qu'il

était des problèmes qu'on ne peut plus mettre en question.

Gênes sera donc la Conférence des intérêts économiques ; on n'y discutera que questions de gros sous. Questions terriblement importantes par les temps qui courent, reconnaissons-le, mais osons rappeler que la Paix du monde ne dépend pas seulement d'un équilibre financier.

✿ Le Parlement belge discute le budget. Notre situation est franchement mauvaise. Examinée sur toutes ses faces, elle ne présente qu'un remède : faire de formidables économies.

Voilà plusieurs années déjà que l'on répète cela, et la course au gouffre continue toujours... « Ce ne sont pas les hommes intelligents qui manquent — disait dernièrement un des principaux artisans du Traité de Versailles — mais des hommes sachant dire : non ! »

Bruxelles : 38, Boulevard Botanique.



A la Grande Fabrique

— — **E. Esders** — —

26, rue de la Vierge Noire, 26

Bruxelles

Maison fondée en 1877

Téléphone 3008

Diplôme d'honneur à l'Exposition de Bruxelles en 1910

Vêtements pour hommes, dames et enfants

Livrées et uniformes. Vêtements de sports et voyages.
Lingerie. Bonnetterie. Chapellerie. Ganterie. Chaussures.
Cannes. Parapluies. Fourrures. Modes.

Crédit Général Liégeois

SOCIÉTÉ ANONYME

Capital : 60.000.000

Réserves : 15.500.000

Siège Social : LIÈGE, rue Georges Clémenceau, 5

Succursale : BRUXELLES, rue Royale, 68
rue des Colonies, 35

Agences : ANVERS, avenue de France, 119
BRUGES, rue Nicolas Despars, 11
CHARLEROI, Quai de Brabant, 16
COURTRAI, rue de Tournai, 30
MONS, rue de la Station, 16
OSTENDE, Square Marie-José, 1
ROULERS, place Saint-Amand, 29

Bureaux : BRUXELLES-MARITIME,
place Saintelette, 30
VILVORDE, rue de Louvain, 18
FOSSÉS — GHISTELLES — PONT
A CELLES — SPRIMONT — THOU-
ROUT.

Filiales : CRÉDIT GÉNÉRAL LIÉGEOIS, A. G. Edel-
strasse, 5, à Aix-la-Chapelle.

BANQUE D'EUPEN ET DE MALMÉDY,
à Eupen et Malmédy.

*Escompte de valeurs commerciales — Ouvertures de Crédit —
Comptes de dépôts — Avances sur titres — Lettres de crédit
et chèques sur les principales villes belges et étrangères*

*Encaissement de coupons — Ordres de Bourse — Dépôts de titres
— Vérification des tirages à la demande des Clients —
Souscriptions aux emprunts d'Etat, de villes, de sociétés, etc.*

LOCATION DE COFFRES-FORTS

CREDIT A L'EXPORTATION ET A L'IMPORTATION

Comptoir Paligot

SOCIÉTÉ ANONYME

Capital : 5 millions

27-29, rue des Paroissiens BRUXELLES (Ste Gudule)

- *Ordres de Bourse* -

Renseignements Financiers

Encaissement de Coupons

- *Vérifications de Tirages* -

Envoi sur demande, pendant un mois, à titre
d'essai, de son organe hebdomadaire *Les notes et
Informations* dont le service est fait gratuitement à la
clientèle.



« ODEOLA »



EST UN ENSEMBLE MER-
VEILLEUX QUI RÉUNIT LES
QUALITÉS LES PLUS PRÉ-
CIEUSES AUXQUELLES ON
AIT PU ATTEINDRE EN
FAIT D'APPAREILS PNEU-
MATIQUES.

IL EST INCOMPARABLE PAR
SA CONSTRUCTION ET PAR
SON RENDEMENT ARTIS-
TIQUE.

TÉL. : B. 8586

Magasins de Vente : 6, rue Thérésienne, 6, Bruxelles



PALAIS DE LA MODE

HABILLE LE MIEUX

TÉL. 2829

24, RUE DE LA VIERGE NOIRE, 24, BRUXELLES

LE PLUS BEAU CHOIX DE VÊTEMENTS CONFECTIONNES ET SUR MESURE

Chocolat

MARTOUGIN

le meilleur !

NOUVELLE INVENTION
AURIFEX · J.C.BOLDOOT

UN COSMÉTIQUE LIQUIDE



*“Les bons soins pour votre toilette,
spécialement pour les cheveux, exigent
l'emploi de L'AURIFEX J.C.BOLDOOT.”*

LE GRAND FLACON **3fr 50**
avec Stilligoutte

PETIT
LÉGER
COMPACT
PRATIQUE

Le Vest Pocket KODAK



NE VOUS ENCOMBRE JAMAIS

PRIX : FRS 111

DEMANDEZ RENSEIGNEMENTS ET CATA-
LOGUE CHEZ VOTRE MARCHAND HABITUEL

KODAK L^{TD} 36, RUE DE L'ÉCUYER, BRUX.

Grande Maison de Blanc

LA PLUS IMPORTANTE DE L'EUROPE

Rue du Marché-aux Poulets, Bruxelles



LINGERIE - DÉSHABILLÉS - DENTELLES
- LINGE DE TABLE ET DE MAISON -
SPÉCIALITÉ DE TROUSSEAUX & LAYETTES
- TOILETTES DE VILLE ET DE SOIRÉE -
- BLOUSES - PEIGNOIRS - PYJAMAS -
CHOIX CONSIDÉRABLE DE LAINAGES
BONNETERIE DE VILLE ET DE SPORT
GANTERIE - PARFUMERIE - MERCERIE
NAPPERONS - BRODERIES & DENTELLES
- TISSUS D'AMEUBLEMENT - RIDEAUX -
STORES - LITIERES - COUVERTURES
COUVRE-LITS

LA LINGERIE

DE

LA GRANDE MAISON DE BLANC

JOINT LE FINI

A L'ÉLÉGANCE

Tout achat est expédié franco dans toute
la Belgique et le Grand-Duché de Luxembourg

La barrière linguistique

Quand M. Hommel me remit son article sur *Notre Jeunesse Catholique* (1), je lui fis remarquer, après en avoir pris connaissance, combien son étude était incomplète puisqu'elle passait sous silence cette jeunesse catholique flamande si nombreuse et si active. La jeunesse catholique d'expression française n'est pourtant pas toute la jeunesse catholique belge ! Et si le sort du catholicisme chez nous est entre les mains de la génération qui monte, il importe de connaître non seulement la jeunesse que nous décrit M. Hommel, mais aussi l'autre. N'est-ce pas l'action coordonnée des deux qui décidera de l'avenir religieux du pays ?

M. E. Rubbens, le jeune membre de la droite flamande, a bien voulu écrire pour les lecteurs de la *Revue* les pages qu'on va lire. Elles ne manqueront pas d'étonner quelque peu de nombreux lecteurs. La querelle des langues qui sévit chez nous présente en effet la très regrettable particularité propre aux conflits de cette sorte : la barrière linguistique fait que les deux camps s'ignorent.

D'une part, beaucoup de flamingants (2) se refusent à lire, ou en fait ne lisent pas, le français ; d'autre part, de plus nombreux fransquillons sont incapables de lire le flamand. Et le fossé continue à se creuser non seulement entre des citoyens d'une même patrie, ce qui déjà est suffisamment grave et pourrait finir par compromettre l'unité nationale, mais encore et surtout, entre des frères d'un seul Christ.

Que de faits navrants on pourrait appeler ici en témoignage !

* * *

Ecrivain pour des lecteurs peu au courant, je le crains, de la réalité du mouvement flamand, je voudrais, à l'occasion de l'article de M. Rubbens, souligner simplement quelques idées de cette jeunesse flamande qu'il fait connaître, afin que notre élite catholique sache où faire porter l'effort pour parer à la division dont nous sommes menacés.

Le monde d'après-guerre souffre d'une crise aiguë de nationalisme outré. Jamais dans l'histoire les sentiments raciques ou « culturels » n'ont été exaspérés à ce point. Dans une Europe où il y a quatre siècles à peine tous les chrétiens se sentaient frères, il n'y a plus que haines de races, querelles linguistiques, conflits de nationalités.

Et les catholiques sont atteints comme les autres quand ils ne sont pas les plus malades et quand ce n'est pas le clergé qui mène la lutte.

(1) Paru dans la *Revue* du 3 mars (1^{re} année, n^o 50).

(2) Les mots *flamingants* et *fransquillons* sont actuellement d'un emploi général. Nous ne craignons pas d'en faire usage pour éviter les périphrases fastidieuses. Ils désignent, le premier, les partisans des revendications flamandes, le second, tous ceux qui ne sont pas d'accord avec eux. En soi ces termes n'ont aucun sens péjoratif, encore que, pour les flamingants, « fransquillon » soit une injure et que, pour les fransquillons, être « flamingant » soit un crime.

On peut être plus ou moins flamingant comme on peut être plus ou moins fransquillon. Pour les flamingants purs : est fransquillon quiconque n'adhère pas à leurs exagérations, et pour les fransquillons butés : est flamingant quiconque se permet de penser le moindre bien de la langue flamande.

La contagion est vraiment générale. Si la vieille Europe est particulièrement atteinte, l'épidémie s'est propagée dans le monde entier au point qu'un homme qui a une profonde connaissance des conflits raciques qui mettent aux prises, en Asie, Européens et indigènes et... Européens entre eux, ne craignait pas dernièrement de résumer la situation par cette formule saisissante : le nationalisme sera la prochaine hérésie condamnée !

Notre pays en souffre comme ses voisins et l'existence, je ne dirai pas d'abus — car en l'occurrence on a vraiment... abusé du terme comme d'ailleurs des mots justice et droits — mais de situations aux inconvénients desquelles on pouvait porter remède, a fourni au nationalisme flamand un excellent aliment.

La question flamande, qui n'est concrètement qu'une question linguistique, est, en soi, fort simple. Des Flamands, chaque jour plus nombreux, réclament pour leur langue maternelle des droits et des avantages que, jusqu'à présent, ni la législation ni les coutumes belges ne lui ont reconnus. Ces Flamands ont pour appuyer certaines au moins de leurs revendications bon nombre d'excellentes raisons, à côté d'autres qui ne valent rien du tout. Le prochain débat sur l'Université flamande permettra de discuter tout cela.

Mais, autre chose est la question flamande, autre chose le mouvement flamand. Ce dernier, beaucoup plus large et plus profond que ne le comporterait la simple solution de la question linguistique, est un romantisme nationaliste extrêmement puissant, une exaspération du sentiment racique qui présente des caractéristiques aussi dangereuses au point de vue de l'unité de la Patrie qu'au point de vue de ses intérêts religieux. Comme chez d'autres peuples d'Europe, les nationalistes flamands, M. Rubbens le reconnaît, ont fusionné leur idéal religieux et leur idéal flamand, « et cette mystique imprègne toutes leurs pensées, tous leurs sentiments et tous leurs actes ».

Le danger est là.

Les catholiques flamingants veulent être d'excellents catholiques, personne ne songe à le nier, mais il est permis de croire que souvent, chez eux, dans l'ordre des sentiments tout au moins, le flamand a le pas sur le catholique. Je n'en veux pour preuve que cette constatation navrante qu'ils se sentent plus près, parfois, d'un flamingant non-catholique que d'un catholique non-flamingant. Même entre les ministres du Christ qui pourtant devraient être aussi frères qu'il est possible de l'être ici-bas, que de fois la divergence de vues sur la question flamande n'oppose-t-elle pas entre eux des prêtres dont l'unique objectif devrait être de travailler en commun à la gloire de Notre-Seigneur et au salut des âmes. !

D'autre part, si le nationalisme des fransquillons catholiques comparé à celui des flamingants est surtout, si je puis dire, négatif, c'est-à-dire *anti-flamand*, et est donc incontestablement moins dangereux, n'étant ni romantisme culturel ni chauvinisme racique, tout de même quelle prédominance souvent, chez eux aussi, de leurs sentiments *anti-flamands* sur leurs convictions catholiques et que de fois ne se sentent-ils pas plus près

d'anti-flamingants, quels qu'ils soient, que de catholiques flamingants!

* * *

Et toute l'Europe à peu près en est là! Voyez donc la Pologne, la Tchéco-Slovaquie, la Yougo-Slavie, et le nationalisme français, et le nationalisme italien, et le nationalisme teuton.

Ce qui chez nous a considérablement aggravé la question, c'est que trop longtemps on a voulu ignorer des revendications au moins aussi légitimes que d'autres (et qu'il était parfaitement permis de formuler) et que l'on a méconnu les sources profondes d'un mouvement qu'on jugeait superficiel. On n'a cru voir qu'agitation d'arrivistes et de têtes chaudes, là où il y avait une vraie vague de fond. Le suffrage universel, restreint d'abord, généralisé ensuite, devait ouvrir les yeux des plus ignorants. La masse du peuple flamand, des catholiques surtout, est nettement flamingante comme elle est nettement démocratique. Les deux mouvements sont d'ailleurs parallèles ou plutôt conjugués, et cela se comprend, étant l'un et l'autre des tentatives d'émancipation — comme on dit — du peuple flamand.

Que faire devant cette marée montante ?

Être réalistes tout d'abord. Ne pas nier l'évidence. Combattre les exagérations d'où qu'elles viennent, mais reconnaître aux autres la liberté qu'on réclame pour soi. Chez les flamingants le grand danger réside dans cette priorité pratique accordée au sentiment racique sur tout autre sentiment, tandis que le point faible de leurs adversaires est une opposition tellement obstinée qu'elle finira par dresser complètement les uns contre les autres des catholiques également convaincus.

Il faut absolument que les catholiques qui se trouvent de chaque côté de la barricade linguistique apprennent à mieux se connaître. Chez les uns comme chez les autres, plus chez les flamingants que chez les fransquillons, le problème des langues et de la culture a pris une place qu'il ne mérite pas. Si on ne le ramène aux proportions qui lui conviennent dans l'ensemble d'une conception catholique, il finira par empoisonner totalement notre vie nationale et religieuse.

A Luc Hommel et à l'ardente jeunesse catholique dont il est un des chefs nous vous permettons de dire : Vous vous déclarez réalistes ! Soyez-le donc en vérité. Une jeunesse vit sur le même sol que vous, aussi catholique que vous, aussi enthousiaste que vous, prenez garde de l'ignorer ! Elle parle une autre langue, c'est entendu, mais l'avenir de cette Eglise de Belgique à laquelle vous êtes si dévoués, et de cette Patrie que vous voulez servir, dépendra d'elle au moins autant que de vous. Ne l'oubliez pas !...

Quant aux autres, à cette jeunesse qu'un culte exagéré pour une Flandre soi-disant martyre menace d'égarer, qu'elle prenne garde au démon nationaliste ! Qu'elle aime sa langue et son peuple, c'est son droit et son devoir, mais qu'elle respecte l'ordre. Qu'elle respecte l'échelle des valeurs. Qu'elle se méfie de l'idéalisme vague et de l'assujettissement du sentiment religieux à des fins raciques ou culturelles. Et puisqu'elle est, cette jeunesse, tout aussi ardemment catholique que l'autre, qu'elle le soit avant tout !

Abbé R. G. VAN DEN HOUT.



Nous prions une fois de plus nos abonnés qui recevraient irrégulièrement la REVUE de réclamer au Bureau de poste qui les dessert et de nous aviser.

Notre Jeunesse Catholique Flamande

L'article de Luc Hommel : « Notre Jeunesse Catholique », paru dans le n° 50 de la *Revue Catholique des Idées et des Faits*, m'a vivement frappé, tant pour la justesse de ses observations que par le fait que l'auteur a omis dans ses considérations une bonne moitié de cette jeunesse. En effet, la jeunesse catholique flamande, qui existe cependant, et vit d'une vie abondante, ne rentre guère dans le cadre tracé.

Pourtant, tant au point de vue national qu'au point de vue catholique, celle-ci présente un très grand intérêt ; son organisation puissante, ses aspirations fortes et élevées, sa mentalité spéciale, en un mot, son caractère propre et très prononcé sont choses qu'il importe à tous les catholiques belges de ne pas ignorer.

Qu'il me soit donc permis, en répondant au vœu de la Rédaction, d'exposer aux lecteurs de cette Revue, comment la jeunesse catholique flamande est organisée, comment elle vit, comment elle pense et sent. Je le ferai avec la plus grande objectivité, en toute franchise et sans réticences.

Précisons d'abord l'objet de notre étude. La *jeunesse catholique flamande* englobe les 5/6 de la jeunesse catholique des Flandres. Elle est entièrement distincte de la jeunesse catholique dont parle Luc Hommel, celle-ci étant, non pas la jeunesse catholique wallonne mais plus exactement la jeunesse catholique « d'expression française ». Ce qui distingue ces deux jeunesses, c'est le langage ; ce qui les divise parfois c'est, entre autres, la question des langues, mais celle-ci prise dans son sens le plus large et le plus profond.

La jeunesse estudiantine flamande est incorporée dans une organisation vaste et déjà ancienne, puisque son origine remonte au poète Albrecht Rodenbach, qui mourut le 23 juin 1880, étant encore étudiant à Louvain.

La forme actuelle et multiple de cette organisation est la suivante : Une première division concerne les étudiants des collèges ; elle comprend des organisations locales (*gilden, bonden*), régionales (*gewestbonden*), provinciales (*gouwbonden*), toutes réunies dans une grande fédération, l'*Algemeen Katholiek Vlaamsch Studentenverbond* (A.K.V.S.). La période d'activité de ces gildes est évidemment la période des vacances ; cependant l'année scolaire ne suspend pas entièrement leur action. Plusieurs gildes sont établies dans ou autour des collèges et tiennent des réunions l'année durant. Le siège de la Fédération est à Louvain, où est établi en outre un Secrétariat avec un secrétaire permanent. Les membres ordinaires de ces gildes sont les étudiants des humanités ; toutefois, les étudiants plus âgés, universitaires et autres, en font également partie.

Les universitaires ont, d'autre part, leurs organisations propres, établies à côté des diverses institutions d'enseignement supérieur. A Louvain, le *Vlaamsch Verbond* groupe la très grande majorité des étudiants flamands ; en dehors de cela il y a les Gildes provinciales, mais aussi divers cercles groupant les étudiants, non plus selon leur lieu de naissance, mais plutôt selon leur idéal ou leur penchant intellectuel ; tels sont *Amicitia*, organisation puissante groupant l'élite des étudiants sous sa devise : « *Vuriger Christen, beter Vlaming, hooger Mensch* » ; *St-Thomas Genootschap*, sodalité sous la direction des Pères Dominicains ; puis un grand nombre de cercles d'études, par exemple, le *Sociale Studiekring & Sprekersbond, Vlaamsch Rechtgenootschap, Geloof en Wetenschap*, etc. Il existe encore un groupe du Tiers-Ordre pour étudiants flamands et un groupe E.K., c'est-à-dire de la Croisade Eucharistique ; enfin le S.K.S.A., le Secrétariat pour l'action catholique estudiantine.

A Gand, il y a deux groupements principaux qui se couvrent partiellement : les *Rodenbachsvrienden* et *Amicitia*. A Liège existe le groupement des étudiants flamands : *Onze Taal*. Le nombre d'étudiants flamands catholiques à Bruxelles est trop restreint et en outre trop dispersé pour avoir une organisation propre.

Ces divers groupements, qui s'entendent très bien, sont sur le point de s'allier encore plus intimement en un *Algemeen Katholiek Vlaamsch Hoogstudentenverbond* (A. K. V. H. S.).

L'organe officiel des collégiens est actuellement : *De Blauwvoet*, édité par le Secrétariat de Louvain ; des organes indépendants sont *De Student* (Bruxelles) et *Storm* (Lierre).

La revue qui s'adresse aux universitaires, surtout au point de vue catholique, est *Onze Jeugd*, organe officieux du secrétariat S.K.S.A., rédigé par un groupe de religieux et d'intellectuels flamands. (Édité par la *Geloofsverdediging*, d'Anvers).

Il est à noter en outre que des journaux, tels que le *Standaard*, donnent leur appui constant aux étudiants catholiques flamands et ouvrent largement leurs colonnes à leurs communications, comptes rendus, etc.

* * *

L'activité de cette organisation se déploie sur un terrain très vaste. Elle embrasse en premier lieu le relèvement religieux et le mouvement flamand, dans le sens que nous indiquerons plus loin ; puis, en ordre subsidiaire, le mouvement social, l'antialcoolisme et l'art. Cette activité se manifeste par des réunions locales, régionales, provinciales (*gouwddagen*) et générales (*landdagen*). Le travail personnel des étudiants y tient le premier rang, surtout dans les réunions locales et régionales ; ils y traitent des sujets les plus divers, religieux, flamands, littéraires, etc. — Aux réunions provinciales et générales, qui sont d'ordinaire très nombreuses, les étudiants entendent, le matin à la chaire et l'après-midi à la tribune, leurs orateurs favoris et qui exercent sur eux un très grand ascendant.

Les étudiants flamands aiment beaucoup l'art dramatique et le pratiquent partout avec grand succès ; ils apportent ainsi aux populations des pièces d'inspiration élevée et de grande valeur littéraire, de nos bons auteurs classiques, tels *Vondel*, et de modernes tels que l'auteur du superbe drame : *De Verloren Zoon* (l'Enfant Prodigue), Jos. Van den Berghe. Les gildes organisent encore des pèlerinages, des excursions instructives, des tournées de propagande, des quêtes de piété ou de solidarité, etc...

Dans toutes ces entreprises les humanistes se trouvent en compagnie des universitaires. En dehors de cela, ces derniers organisent pendant les vacances une *Semaine Sociale Universitaire Flamande* (à Anvers), et plusieurs retraites spirituelles pour universitaires flamands (à Tronchiennes, Lierre, Alken et Roulers). Quant à leur activité à l'Université, elle est très grande ; elle se concentre dans les cercles dénommés plus haut.

Pour ne pas trop allonger cet article, je me borne à signaler que parallèlement au mouvement étudiant catholique flamand s'est développé dans les dernières années, un mouvement de jeunes filles catholiques flamandes, qui est de la plus haute importance pour l'avenir de la civilisation flamande en notre pays.

Voilà une esquisse trop sommaire de la solide organisation de la jeunesse catholique flamande. Elle groupe autour de ses grandes bannières multicolores, aux emblèmes catholiques et flamingants, des milliers de jeunes gens, sur lesquels elle exerce une puissante emprise.

Cette jeunesse est déjà une grande force dans le présent ; elle est pour la Flandre catholique tout l'avenir.

Elle réalise pleinement une « Jeunesse » telle que Luc Hommel l'appelle de ses vœux les plus ardents. « Nous n'avons pas eu, jusqu'à présent, dit-il, de jeunesse qui fit vraiment figure de génération, avec ses caractéristiques et ses dominantes, avec la conscience de son existence, qui fût, non seulement une jeunesse intelligente ou une jeunesse d'action, mais qui possédât proprement une mystique, c'est-à-dire une foi. Pareille jeunesse a toujours existé en France ».

Je lui réponds : « Pareille jeunesse existe depuis longtemps en Flandre ».

La jeunesse flamande possède sa mystique dans la fusion de son idéal religieux et de son idéal flamand, et cette mystique imprègne toutes ses pensées, tous ses sentiments et tous ses actes.

J'admire le courage et la perspicacité de Luc Hommel dans la douloureuse déclaration suivante :

« Avouons que nos dirigeants se sont toujours montrés singulièrement inaptes à comprendre et à diriger notre jeunesse intellectuelle, singulièrement inaptes à cultiver sa spiritualité ! »

« Que pouvons-nous opposer à un Barrès en France, à un Toniolo en Italie ? Nos chefs ont toujours vu dans le jeune homme, avant tout le futur électeur ; ils se sont adressés à sa conscience mais non à son intelligence et à son âme. Ils n'ont pas été à lui avec un vrai désintéressement, ils n'ont pas soutenu, encouragé ses organisations ».

Si ces paroles s'appliquent à la jeunesse catholique belge en général, elles concernent à fortiori la jeunesse catholique flamande. Pour elle les chefs catholiques se sont trouvés non seulement à trop grande distance de son cœur, mais encore de l'autre côté de la barricade linguistique ; en outre ces chefs, non seulement ne se sont pas inclinés vers ses aspirations juvéniles et par conséquent rénovatrices, mais ils ont ignoré ou méconnu, voire combattu, son sentiment flamingant pourtant si intimement lié à son idéal catholique.

Par le fait même, ceux qui, selon Luc Hommel, auraient dû diriger l'âme et l'intelligence de la jeunesse catholique et qui l'ont déçue, étaient réellement incapables de gagner le cœur de la jeunesse fla-

mande ; et si l'on ne peut pas dire qu'ils l'ont déçue, c'est qu'ils lui sont devenus étrangers.

Toutefois, la jeunesse flamande ne se trouve nullement désemparée ; au contraire. Si son élan est si puissant et si harmonieux, si son idéal est si élevé et en même temps si lumineusement établi, si sa foi est si grande et sa mystique si féconde, c'est qu'elle a eu des chefs, de vrais chefs de jeunesse, des Barrès et des Toniolo, oui certes, des O'Connell, des Körner, des Sturzo...

Cette comparaison peut être hardie et sembler emphatique. Elle n'est pas démontrable ; mais je réponds de sa sincérité et de son exactitude.

* * *

Je ne suis pas de ceux qui pensent que ce soit un malheur d'être flamand, loin de là ; mais s'il est hors de doute que l'éclat des grands génies se voit de tous les coins du monde, il est vrai d'autre part que les hommes simplement supérieurs acquièrent plus de notoriété s'ils naissent dans un grand pays, et qu'un Barrès, par exemple, gagne à vivre dans une France. Cela ne change rien pourtant à leur valeur ni à leur fécondité.

Eh bien, j'affirme que notre jeunesse catholique flamande a eu une élite de chefs et d'inspirateurs. Comme cependant je n'ai pas à tracer ici l'histoire du mouvement étudiant flamand, je me bornerai à citer simplement, à titre d'exemple, les noms principaux : l'abbé Hugo Verriest, homme de culture supérieure, forma toute une élite de jeunes gens, dont le plus connu fut Albrecht Rodenbach, un barde de génie et un organisateur de grand talent ; le docteur Laporta, mort récemment à Lierre, fut en quelque sorte le père spirituel du mouvement étudiant flamand.

Un apôtre parmi ses semblables fut Firmin Deprez, tombé au champ d'honneur, le premier chef d'*Amicitia* à Louvain, aux temps héroïques de cette société.

Je ne citerai parmi les vivants que deux noms unanimement appréciés, celui de notre grand poète l'abbé Cyriel Verschaeve (dont les œuvres sont mieux connues en France qu'en la partie française de la Belgique), et de notre grand orateur et leader politique : Frans Van Cauwelaert.

Tous ceux-là et bien d'autres encore, ont compris l'âme de la jeunesse flamande catholique ; ils lui ont révélé la signification et la portée de sa devise sublime (et pourtant si décriée) : « Tout pour la Flandre et la Flandre pour le Christ » ! Ils ont été, et sont encore, ses vrais chefs.

Pour comprendre le caractère propre de notre jeunesse, il faut savoir en effet qu'elle est incorporée très intimement dans le mouvement flamand, dont elle est sous maints points de vue l'avant-garde. Elle croit fermement à ce mouvement et attend de lui le relèvement de la langue flamande, l'amélioration matérielle, sociale, intellectuelle, morale et politique du peuple flamand, l'unification et l'ennoblissement de la civilisation flamande par sa diffusion dans toutes les classes de la société, et, « last but not least », le renforcement du catholicisme en Flandre.

Toutes les manifestations, toute la vie de cette jeunesse se déroule sous l'inspiration constante de ce grand idéal.

On comprend dès lors aisément que l'un des terrains d'activité de cette avant-garde est nécessairement celui de l'éducation et de l'enseignement, et par suite que son histoire se trouve échelonnée de conflits...

Elle est née d'un conflit, au collège de Roulers, au temps de Rodenbach. Pour comprendre cela il faut savoir qu'il y eut une époque où la langue flamande occupait dans les collèges flamands un rang moins honnête que celui qu'occupe pour le moment l'allemand dans nos collèges actuels. Non seulement on n'apprenait presque pas la langue maternelle, mais on la méprisait et on la bafouait.

Sous l'inspiration de Rodenbach les élèves réagirent ; le supérieur réagit contre les réactionnaires ; il y eut des victimes (des « martyrs »), et l'élan était donné. Mais cet élan était bien fondé puisqu'il subsiste encore et que le conflit initial n'est même pas entièrement liquidé.

* * *

Il s'ensuit que la jeunesse flamande a une mentalité sur-le-qui-vive et une conscience très nette du bien-fondé de ses aspirations. En effet, l'histoire lui a donné raison ; toute la Flandre reconnaissante a élevé une statue à Rodenbach, et il ne se trouve plus en Flandre que bien peu d'éducateurs qui oseraient méconnaître les droits et le rôle de notre langue maternelle comme langue véhiculaire de l'enseignement.

Mais cette victoire n'a été obtenue qu'à travers des luttes sourdes

ou ouvertes, et des vicissitudes parfois pénibles. Mais voilà une histoire qui n'est rien moins que close ; son avenir dépend en grande partie de l'apaisement linguistique général en Belgique, dont nous ne pouvons encore rien prédire pour le moment. Je ne m'étendrai donc pas davantage vers ce côté, et me bornerai à affirmer hautement que cette jeunesse « de têtes flamandes », qui a sa volonté propre et sa ténacité bien connue, a cependant inné en elle un grand esprit de discipline et un inébranlable respect de l'autorité. Aussi est-ce bien à tort que d'aucuns lui ont adressé le reproche de « sillonisme » (1).

L'on concevra donc que la jeunesse flamande est jalouse de son indépendance, qui fait sa force et qu'elle n'a jamais fait valoir que très légitimement. L'on comprendra aussi qu'étant une jeunesse combattante, elle soit combative, et qu'elle a les qualités comme les défauts de ce caractère. La politique la rebute, même celle des élus flamands lui est antipathique parce que politique.

Elle est très idéaliste, ce qui produit au point de vue religieux des fruits sublimes et multiples et ce qui amènera tôt ou tard, inéluctablement, la flamandisation de la Flandre.

Comme les extrêmes, les idéalismes se touchent ; chez elle pas de divisions entre conservateurs et démocrates, les premiers ne se concevant pas dans ses rangs.

Elle a l'esprit très ouvert aux manifestations nationalistes des autres pays et celles-ci trouvent une grande répercussion dans son cœur.

Elle aime à se proclamer radicale, et, les radicalismes se touchant, sa faveur est gagnée à une politique radicale en toutes choses.

Au point de vue religieux et moral l'indifférentisme d'après-guerre n'a pas exercé de grands ravages dans ses rangs. Pourtant elle également clame à ses éducateurs que sa formation religieuse d'avant la guerre était trop superficielle ; aussi a-t-elle à leur montrer plusieurs des siens dont l'esprit désarmé s'est laissé envahir par les ensorcelantes erreurs modernes.

Voilà quelques traits qui dessinent et expliquent, me semble-t-il, le caractère particulier de la jeunesse catholique flamande, caractère qui peut se résumer en quelques mots : profondément catholique, énergiquement flamingant, loyalement patriotique (mais avec la condition expresse de l'égalité en fait et en droit du peuple flamand en Belgique), nettement démocratique, généreux mais indépendant, plein de bonne volonté mais légèrement méfiant, très enthousiaste, très sincère et au cœur très ouvert.

C'est là la vraie jeunesse catholique flamande, celle qui comprend certes plus de la moitié de la jeunesse catholique belge et qui constitue pour notre cause catholique un contingent de la plus haute valeur.

EDMOND RUBBENS,

Membre de la Chambre des Représentants.



Un drame dans le monde

Tragique destinée que celle de ce jeune prince mort en exil.

Rien, tout d'abord, ne semblait le destiner à devoir gravir un jour le vieux trône branlant des Habsbourg. Que de tragédies de famille, et des plus horribles, que de sang versé, pour que Charles devînt, à 29 ans, empereur et roi !

Ce n'était peut-être pas une intelligence, et on ne peut le lui reprocher, ce fut à coup sûr un homme de devoir et donc de grand mérite.

Et en lisant les articles que lui consacrent les journaux, c'est moins à lui que l'on songe, qu'à elle...

Mariés très jeunes, il avait 23 ans et elle 19, ils vivaient ignorés et heureux. La Providence les arracha à la retraite et au bonheur tranquille pour les jeter brusquement en plein drame, drame terrible dont il leur fallait être les acteurs en attendant qu'ils en fussent les martyrs.

S'il paraît bien que les événements furent plus grands que lui — il n'avait que ce que le Bon Dieu lui avait départi — il semble aussi qu'ils ne furent pas plus grands « qu'eux ».

Charles et sa femme, probablement par sa femme, et parce qu'elle fut

(1) Je renvoie tous ceux que la question intéresse particulièrement, à une brochure que j'ai publiée récemment : *De opvoedkundige rol der Katholieke Vlaamsche Studentenbeweging* et que je me ferai un plaisir de leur procurer sur demande.

tout ce que peut et doit être l'épouse chrétienne pour un mari chrétien, Charles et Zita ont héroïquement affronté la tourmente et n'ont point défailli...

Il n'est empereur que depuis quelques jours et déjà « ils » tentent de ramener la paix sur les empires que Dieu leur a confiés. Ils échouent. L'histoire un jour établira les responsabilités.

Pendant deux ans ils essayent d'adoucir le sort de leurs malheureux sujets et de panser les plaies affreuses de la guerre.

La débâcle survint.

En Suisse, ils eussent pu, ayant courageusement rempli leur devoir, vivre la vie paisible et tranquille d'un foyer déjà six fois béni et oublié, dans l'intimité et les joies familiales, l'horrible cauchemar dont ils sont enfin sortis.

Non, le devoir est là, impérieux.

La Hongrie rappelle son Roi qui ne s'appartient plus.

— Vas-y, lui dit-elle, tu dois !...

Il échoue et revient. On le critique et on le raille, qu'importe...

Peu après, nouvel appel plus pressant encore. Il s'agit d'empêcher certaines intrigues de prendre corps, d'habiles manœuvres d'aboutir.

Il repart, mais avec elle cette fois. Faut-il que le devoir pressant pour s'exposer ainsi à faire six orphelins ? Nouvel échec.

Puis c'est l'exil au loin dans la pauvreté et le dénuement. Enfin la mort vint, accueillie avec le Fiat ! aux lèvres après que l'homme eût confié à Dieu sa femme et ses petits, et que l'empereur eût offert sa vie pour les peuples qui lui avaient ravi son bonheur... Quelle beauté morale !

J'ai idée qu'on entendra reparler d'elle et du fils qui doit lui ressembler. Quand on puise sa force là où ces grands chrétiens puisaient la leur, dans cette grâce du Christ en laquelle on peut tout, il n'est pas de devoirs qui fassent reculer.

Pauvres gens, dit-on partout, pauvre femme, pauvres enfants !

Le monde généralement se trompe dans ses jugements. Ce n'est pas sur eux qu'il faut se lamenter mais sur ceux qui ne comprennent pas le secret de tant de grandeur.

Et s'il est un empereur digne de pitié, ce n'est pas celui qui vient de mourir, c'est « l'autre », cet autre si inférieur à sa tâche, si ridiculement mesquin, si lâchement médiocre...

Oui, pauvre Guillaume II !...

LE VIEUX PHILOSOPHE.



La Revue catholique des idées et des faits paraît toutes les semaines sur 20 pages au moins, souvent sur 24 pages, parfois sur 28. Elle donne des articles inédits sur tout ce qui peut intéresser l'élite catholique belge et renseigne sur tout ce qui se passe d'important dans l'Église et dans le monde.

On s'abonne

à

La revue catholique
des idées et des faits

38, Boulevard Botanique, Bruxelles

Un an 25 francs ; six mois 15 francs

Que tous ceux qui apprécient notre effort d'apostolat intellectuel nous fassent connaître autour d'eux. Le meilleur moyen de nous encourager dans une tentative dont le succès dépasse déjà les plus légitimes espérances, est de nous assurer de nouveaux abonnés !



Une grande figure

Une force s'en est allée qu'on s'imaginait immortelle. Il semble qu'avec M. Woeste une ère soit close et que le dernier des grands parlementaires emporte dans sa tombe toute une période de notre histoire.

La nature a brisé ce moule : reverra-t-on pareil miracle d'activité continue, un homme de cette trempe d'acier ?

Une seule passion, celle du devoir dont il était l'esclave, celle de la règle dont il était l'incarnation. Un idéal, l'idéal catholique, vers lequel se tendaient toutes ses énergies bandées par un indomptable vouloir.

Inflexible rectitude, splendide intégrité de la vie, hermine sans tache, désintéressement antique, autorité sans égale qui ne parut baisser parfois que pour rebondir toujours plus haut. Sa carrière de fière dignité et d'honneur rigide s'est déroulée comme un noble discours d'une sévère ordonnance et d'une impeccable unité.

Quelle parole ! Limpide comme le cristal, tranchante comme le diamant ; il sut faire de l'éloquence sans phrase, rien qu'avec la lumière de sa pensée et la flamme de sa conviction.

Au Palais, prêtre incorruptible du droit, au Parlement, invincible athlète du catholicisme, serviteur du pays, serviteur de l'Eglise, intransigeant devant les hommes, humble devant Dieu.

J'admire le tacticien de la politique, l'oracle du barreau, le dialecticien de la tribune, l'orateur des grandes assemblées, le juriconsulte et le publiciste, le ministre perpétuel sans portefeuille, mais je m'incline profondément devant le visiteur des pauvres de St-Vincent de Paul, devant le protecteur des écoles libres interrogeant les enfants du peuple, devant le paroissien modèle de St-Boniface, le chrétien courbant son altière raison jusqu'aux pieds du crucifix et mêlant sa prière à celle des femmes et des petits.

... Enfin, il se repose, le grand laborieux. La mort lui prit la plume des mains et arrêta la parole sur ses lèvres. Devant cette sereine grandeur tous les partis confondent leur admiration et la gloire se lève sur sa tombe.

J. SCHYRGENS.



Politique belge et politique rhénane (1)

Risque d'invasion indéniable d'une part, mais prime d'assurance trop onéreuse de l'autre ; d'un côté, le danger d'un suicide politique, mais de l'autre, la menace de la banqueroute. — Suicide ou banqueroute, telle serait donc, en définitive, l'alternative offerte au peuple belge et sa récompense de cinq années de lutttes pour la liberté du monde ! L'esprit se révolte contre une telle perspective. N'admet-elle point d'échappatoire ?

Demandons au Maréchal Foch de répondre à la question : « La garantie de sécurité comme la garantie de paiement, c'était le Rhin. Là était notre vraie frontière, une frontière que nous pouvions tenir avec rien. J'avais fait mes comptes : une

division à Cologne, une à Mayence, une à Coblenze, trois autres derrière, six divisions en tout. Avec cela, je me chargeais de tenir et de défendre tout le Rhin. Avec cela, nous pouvions désarmer » (1).

La thèse est aussi vraie pour la Grande-Bretagne et la Belgique que pour la France qui toutes trois, vis-à-vis de l'Allemagne, présentent un front unique. Nous avons vu que dans un Mémoire daté du 17 octobre 1814 et publié récemment, le Gouvernement hollandais estimait en conclusion que « la sûreté de la Belgique ne saurait être assurée par l'extension de la Monarchie prussienne entre le Rhin et la Meuse. La sûreté de la Belgique dépend absolument, d'avoir sa frontière établie sur la rive gauche du Rhin » (2).

Vainement répondrait-on que les obstacles naturels n'arrêtent plus les armées modernes qui, au cours de la dernière guerre, ont franchi la Meuse, la Vistule et le Danube et que l'interdiction conventionnelle de tout rassemblement militaire à moins de 50 kilomètres du Rhin, donnerait la même sécurité qu'une occupation militaire.

Il est facile de répondre qu'un obstacle, même franchissable, permet d'arrêter l'ennemi pendant le temps nécessaire à la mobilisation et aux rassemblements de troupes et que l'exemple de l'Yser et de ses inondations, grâce auxquelles 40.000 Belges et 6.000 Français ont arrêté l'une des plus puissantes armées allemandes, témoigne qu'un fleuve n'est pas toujours une barrière négligeable. N'en serait-il point de même, a fortiori, pour le Rhin, auquel, de Bâle à Mayence, les inondations naturelles donnent, par endroits, jusqu'à deux kilomètres de largeur et dont des rives marécageuses formées par d'anciens bras d'eau diminuent les facilités d'accès ? Croyons-en un auteur particulièrement autorisé : « Par sa direction Sud-Nord, perpendiculaire aux grandes lignes d'invasion, par le volume de ses eaux et la rapidité de son cours, ainsi que par la largeur de son lit, le Rhin est une des barrières les plus difficiles à franchir, même pour les armées modernes » (3).

Qu'un obstacle conventionnel vienne s'ajouter à l'obstacle naturel, rien de mieux, mais ne renonçons point au premier pour le second. Nous en connaissons la valeur toute relative !

Supposons même le Rhin franchi ; il reste que les hostilités s'ouvriraient à 400 kilomètres de Paris, à 500 kilomètres des ports de la Manche et que Bruxelles et Anvers, comme Nancy et Reims, seraient deux fois plus éloignées de la frontière allemande (4). Dans une guerre de tranchées, on sait ce qu'une progression de 100 kilomètres signifie.

Ce n'est pas tout, et la question doit être envisagée sous un autre rapport. — Plus encore que celle d'hier, la guerre de demain sera une guerre industrielle. De 50.000 en 1914, le nombre d'hommes employés dans les usines de guerre françaises était passé à 1.700.000 en 1918, tandis que les hommes armés du fusil qui, en 1914, représentaient environ la moitié de l'effectif mobilisé, ne formaient plus en 1918, que le dixième de cet effectif (5).

Cette évolution de l'art de la guerre donne une importance de plus en plus grande au ravitaillement en matières premières. Les Allemands ont reconnu que s'ils n'avaient point disposé du minerai de la région de Briey, ils n'eussent jamais pu conti-

(1) Interview donnée à M. Stéphane Lauzanne, *Matin*, n° du 19 décembre 1921.

(2) Voir le chapitre : *La question rhénane devant la diplomatie*.

(3) Général BOURGEOIS, *Travaux du Comité d'Etudes. L'Alsace-Lorraine et la frontière du Nord-Est. — Le Rhin, frontière militaire*, p. 332. Paris, Imprimerie nationale.

(4) La remarque est de M. J. AULNEAU. *Ouvr. cité*, p. 198.

(5) Chiffres cités dans une étude anonyme parue dans la *Revue des Deux Mondes*, n° du 1^{er} janvier 1921 : *L'Armée qu'il nous faut*, p. 10.

(1) Voir la *Revue* des 24 et 31 mars 1922.

nuer la guerre. — Mais il y a une matière première plus essentielle que toutes les autres et dont la guerre sous-marine rend la possession, à l'intérieur des frontières militaires, plus indispensable que jamais : c'est le charbon.

D'une étude faite en France, au moment de l'armistice, il résulte que le déficit de la France, en charbon, qui avant la guerre était de 24 millions de tonnes, a passé depuis la reprise de l'Alsace-Lorraine à 32 millions ramenés à 24 millions par l'appoint des mines de la Sarre (1).

Ce déficit important serait comblé par la Belgique d'une part, alliée militaire de la France, et d'autre part, par les charbonnages situés sur la rive gauche du Rhin, près d'Aix-la-Chapelle et de Cologne. — Les deux pays ont donc un intérêt vital, pour garantir leur commune défense, à assurer leur autonomie industrielle sur le Rhin.

* * *

Quelles seraient les conséquences, au point de vue de la réduction des charges qui écrasent la Belgique, de la frontière militaire du Rhin ?

On a vu l'avis exprimé par l'autorité la plus qualifiée qui soit en la matière, le Maréchal Foch qui, pleinement conscient de ses responsabilités devant son pays et devant l'Histoire, estime après études faites, que *six divisions, soit approximativement 70.000 hommes, suffisent à la défense de tout le Rhin* (2).

Le bon sens le plus élémentaire suffit à concevoir que les forces militaires nécessaires à la défense d'un pays, sont en raison inverse de la solidité de sa position stratégique. Plus une barrière est solide et moins elle nécessite de gardiens. Ici encore, la Suisse offre un exemple caractéristique. Grâce à la protection de ses montagnes et à une formation pré-régimentaire intensive, la Suisse a pu réduire le temps de service dans des proportions qui, à première vue, paraissent déconcertantes : 65 jours pour l'infanterie, un peu plus pour les autres armes (90 jours au plus), avec des rappels de 11 jours chaque année, pendant dix années consécutives. L'effectif de guerre donne 300.000 hommes environ avec un budget qui, pour l'année 1922, s'élève à 81 millions 560.319 francs (3). Pour le recrutement, « le territoire de la Confédération est réparti en six arrondissements délimités autant que possible, écrit le colonel Egli, dans son livre sur l'Armée suisse, de manière que les unités de troupes d'une division soient composées des hommes du même arrondissement. Les limites de ces arrondissements coïncident, dans la mesure du possible, avec les frontières des cantons » (4). La langue de commandement est celle du canton.

A ceux qui seraient tentés de tourner en dérision cette armée de « pékins », je conseille fermement de méditer l'avis exprimé à son sujet, dans un rapport secret daté du 19 mars 1913, par celui qui était alors le Colonel von Ludendorff, chef de section au Grand État-major de Berlin. — Je n'en citerai qu'un passage, particulièrement suggestif :

« *Au Sud, la Suisse forme un boulevard extrêmement solide...*

(1) L'Alsace-Lorraine produit 4 millions de tonnes de charbon, mais elle en consomme annuellement 12 millions de tonnes.

(2) La division française, à effectifs ordinaires (3 régiments), comporte 4000 hommes ; la division à effectifs renforcés, comme à l'Armée du Rhin (4 régiments), comporte 11.000 hommes.

(3) L'effectif se répartit en : *Elite*, 142.054 ; *Landwehr*, 69.513 ; *Landsturm*, 68.579. Les services complémentaires comprennent 206.705 hommes.

(4) *L'Armée Suisse*, Lausanne, Payot, 1913 p. 350. — Lors des émeutes qui ont éclaté en 1918, dans le canton de Berne, on y fit venir des troupes de la Suisse romande.

L'armée, bien organisée et bien équipée, de ce pays offre toute garantie d'opposer à un envahisseur, une résistance opiniâtre et sanglante. Cette protection naturelle du flanc de nos armées sera respectée. On peut à peine admettre une violation de la neutralité suisse par les Alliés... Comme on l'a dit plus haut, on ne peut considérer de même la situation vis-à-vis des petits Etats de notre frontière nord-ouest. Si on pouvait décider ces Etats à organiser leur système fortifié de telle façon qu'ils constituent une protection efficace de notre flanc, on pourrait renoncer à l'invasion projetée. Mais pour cela, il faudrait aussi, particulièrement en Belgique, qu'on réformât l'armée pour qu'elle offrît des garanties de résistance efficace » (1).

Ludendorff affirmait donc la supériorité du soldat suisse formé en 65 jours sur le soldat belge de 1913 formé en deux ans, et à cause de cette supériorité, il préconisait l'invasion de la Belgique et le respect du territoire suisse. — J'ai cru nécessaire — sans la faire mienne — de reproduire cette appréciation dont l'armée belge d'aujourd'hui, qui a ramené de la guerre des drapeaux auréolés de gloire, n'a pas à rougir ; elle ne la concerne point. Mais il ne faut pas que l'on se leurre : si, au dire de Ludendorff, l'armée belge d'avant-guerre offrait un obstacle moins sérieux que l'armée suisse, c'est non point à cause de la qualité du soldat ni du mode d'instruction à la caserne, mais par suite de l'absence de formation pré- et post-régimentaire et de la fragilité de notre position stratégique.

Sait-on que dès 1911 — nous n'avons pas les statistiques ultérieures — il y avait en Suisse, 3973 Sociétés de tir au fusil de guerre comprenant 232.039 membres et recevant 559.280 francs de subsides (2) ? La Confédération subventionne les sociétés de tir à raison de 1 fr. 80 par tir et par membre, en plus d'une indemnité de 7 francs par tireur formé. Chaque Suisse, à partir de dix-huit ans, a droit à recevoir annuellement, de l'Etat, 48 cartouches qui lui sont délivrées par sa société de tir et sous sa responsabilité. En 1921, plus de 200 « fêtes de tir » ont été organisées dans lesquelles 36 millions de cartouches ont été tirées. Les prix et les primes sont alléchants, comme on pourra en juger par un seul exemple : ils s'élèvent en 1922, pour le seul tir cantonal de Bex, à la somme de 370.000 francs.

Est-il nécessaire d'insister sur la vertu éducative, au point de vue militaire et patriotique, de pareils exercices et sur l'avantage qu'il y aurait, en vue de la réduction des charges militaires, à voir nos désuètes sociétés de tir à l'arc suivre l'exemple du pays de Guillaume Tell ? M. Félix Bonjour, ancien président du Conseil National, nous a assuré qu'au moment de l'incorporation, des protestations s'élevaient toujours contre la rigueur des examens médicaux. Ne pas avoir fait son service militaire est considéré, en Suisse, comme une tare.

Nous n'avons point qualité pour juger dans quelle mesure l'organisation militaire suisse peut servir de modèle à la Belgique. — Un autre exemple intéressant est celui de l'armée suédoise, qui a pu réduire à six mois le temps de service dans l'infanterie, avec deux rappels de 30 jours, grâce à la formation d'un cadre permanent de 30 volontaires par compagnie sur 185 caporaux et soldats (3). Ici encore, grâce aux sports physiques, la préparation pré-régimentaire est très développée.

Notre seul objectif, en entrant dans ces détails qui paraissent

(1) Les parties les plus importantes de ce rapport publié dans le Livre Jaune français de 1914, ont paru dans le *Temps*, n° du 10 juin 1919.

(2) EGLI. *Ouvr. cité*, p. 311.

(3) *Loi du 14 juin 1901*. Voir une étude parue dans le *Bulletin de la presse et de la Bibliographie militaire*. Bruxelles, 1910, t. I, p. 509 ; t. II, p. 45.

nous éloigner du sujet, est de montrer la corrélation nécessaire qui existe entre les charges militaires d'une part, la formation pré-régimentaire et la situation stratégique de l'autre. Les partisans du service de six mois devraient être les premiers à pousser à l'éducation militaire des masses et à la consolidation de notre frontière stratégique. Alors, mais *alors seulement*, une transformation de l'armée belge pourra être envisagée; alors, mais *alors seulement*, suivant le mot du Maréchal Foch, nous pourrions « désarmer » (2).

Il est bien évident que si, d'après le Maréchal Foch, 70.000 hommes suffisent à la défense du Rhin, *en temps de guerre*, il serait inadmissible, une solution définitive une fois intervenue, d'y maintenir, *en temps de paix*, 133.000 hommes.

Un allègement très important du budget de la guerre en Belgique, comme de l'occupation militaire de Rhénanie, serait la conséquence immédiate de la libération rhénane.

* * *

Les pages qui précèdent suffisent à faire entrevoir les conséquences heureuses pour les deux parties, qu'entraînerait, au point de vue financier et fiscal, un rapprochement étroit de la Belgique et du nord de la Rhénanie. Il contribuerait puissamment à l'équilibre de notre balance commerciale pour l'avantage du consommateur et du producteur belge et rhénan auxquels seront réservées — il faut l'espérer — les réparations en nature que la Belgique est en droit de réclamer.

Puissant facteur d'apaisement, un jour peut-être, dans le domaine linguistique, la Rhénanie peut apporter, en tout cas, à la Belgique comme à la France, la sécurité dont elles ont besoin pour restaurer leurs foyers dévastés. Un homme dont la nationalité est une garantie d'impartialité, M. Walter Berry, président de la Chambre de Commerce américaine à Paris, disait récemment dans un discours prononcé au Comité Duplex : « *J'entends répéter, autour de moi, depuis quelque temps : Comme les Allemands sont forts ! Il serait beaucoup plus vrai de dire : Que les Alliés sont faibles ! — Je ne suis plus jeune, loin de là, mais je suis sûr que je verrai la prochaine guerre si la France n'occupe plus les rives du Rhin.* »

Comte R. DE BRIEY.

Montréux (Suisse), le 11 mars 1922.



Chronique d'histoire et d'art religieux

L'art et les saints

Je ne saurais, me semble-t-il, mettre cette *Chronique* que je commence aujourd'hui ici — à la très courtoise invitation du directeur de la *Revue* et de l'un de ses meilleurs collaborateurs, M. le chanoine Paul Half-lants, dont les livres de critique ont rencontré en France un accueil si chaleureux et si mérité (1) — je ne saurais mettre cette modeste *Chronique d'histoire et d'art religieux* sous un plus digne patronage que celui des saints, protecteurs de l'Église, protecteurs des anciennes corpora-

(2) Sur « L'Armée qu'il nous faut », voir l'article déjà cité dans la *Revue des Deux Mondes*, n° du 1^{er} janvier 1921. Il y a vingt ans déjà, les généraux Brialmont, Brassine, Ducarne ont préconisé le volontariat d'un an en Belgique. Voir un discours de M. HOVOIS à la Chambre des Représentants, séance du 2 décembre 1908.

(1) Cfr. *Journal des Débats*, 27 février 1922.

tions où le travail s'unissait harmonieusement à la prière, inspirateurs de l'art dans ses formes les plus pures.

Comme autrefois les poètes, avant de saisir d'une main nerveuse la lyre symbolique, éprouvaient le besoin, pour s'exalter le cerveau et se donner du courage, d'invoquer Apollon, Minerve et les Muses — personnages un peu creux, mais d'un usage si commode et si inoffensif !

*Minerva spira, e conducem i Apollo,
E nove Muse mi dimostran l'Orse.* (1)

ainsi, plus humblement, et avec une tout autre foi, j'invoquerai, sur la page liminaire, les saints que priaient les artistes des anciens temps et que les artistes du xx^e siècle, rénovateurs de l'art chrétien, héritiers de traditions vénérables, ne rougissent plus de prier aujourd'hui...

La Vierge d'abord; car Elle est la Souveraine et la divine Inspiratrice : « et qui veut la grâce et à Elle ne recourt point veut que sans ailes vole son désir » (2). Dante n'a vu Dieu qu'à Sa prière. Et Pétrarque, « poussé par l'amour à dire d'Elle quelque parole », s'écrie lui aussi que, sans Son secours, il ne peut rien, mais que ce secours jamais Elle ne le refuse à Ses dévots :

*Ma non so 'ncominciar senza tu' aita
E di Colui ch' amando in te si pose.
Invoco lei che ben sempre rispose
Chi la chiamò con fede* (3).

Sur la Vierge en Majesté du Dôme de Sienne qui, le 9 juin 1311, fut, en procession solennelle, portée de l'atelier du peintre à la cathédrale, le fondateur de l'école siennoise, le grand Duccio du Buoninsegna, avait demandé les prières de la Madone pour sa patrie et pour lui-même :

*Mater sancta Dei, sis causa Senis requiei,
Sis Ducio vita, te quia dipinxit ita* (4).

Cent ans plus tard environ, Domenico di Bartolo, dont ce bavard de Vasari, peu suspect de sympathie pour les Siennois, nous dit qu'il était d'une *singolare amorevolezza e liberalissima cortesia*, priait avec une tendresse charmante la Madone qu'il venait de peindre, en mettant sur le tableau même cette inscription :

*O decus, o species, o lux, o stella supremi eteris,
Exaudi miseros famulosque deprecantes.
Dominicus Domini Matrem te pinxit et orat* (5).

Et voici qu'après plusieurs siècles, la voix d'un artiste moderne répond encore à la voix de ces vieux maîtres, comme l'écho lointain d'une cloche qui saurait traverser le temps : le délicat poète Guillaume Dubufe, quittant le pinceau pour la plume, vient exprimer, sous une Madone au charme frêle (6), toute la sincérité de son émotion mélodieuse :

*Si mon nom près de toi passe dans un bruit d'aile,
O Vierge, tu prieras pour l'artiste fidèle
Qui, faisant son amour de sa confiance en toi,
Heureux, osa te peindre en ces humbles images,
Et, d'une main pieuse ornant l'azur des pages,
Y mit le lys et l'or et son rêve et sa foi.*

Autour de la Souveraine, qu'Elle soit la Madone des catacombes de Priscille (7) ou l'*Annunziata* de Maurice Denis, se groupe sa Cour innombrable : les neuf Chœurs des Anges, dont on disait au Moyen Age que l'Aréopagite, converti par saint Paul et devenu un saint lui-même, avait été admis à les contempler (8) ; Jean-Baptiste, « qui avait un vêtement de poils de chameau et une ceinture de cuir autour de ses reins » (9) ; les Apôtres et les Évangélistes ; les Docteurs et les Martyrs ; les Confesseurs et les Vierges ; les Moines et les Anachorètes : « et la foule immense que personne ne pouvait compter, de toute nation, de toute tribu, de tout peuple et de toute langue » ; ceux que le prophète

(1) DANTE, *Paradis*, II, 8-9. « Minerve m'inspire, et Apollon me guide, et les neuf Muses me montrent le pôle. »

(2) *Ibid.*, XXXIII, 14-15.

(3) *Canzoniere*, CCCLXVI. « Mais je ne puis commencer sans ton aide et sans l'aide de Celui qui s'est posé en toi par amour ; j'invoque Celle qui toujours exauça la prière de qui l'appela avec foi. »

(4) Sienne, musée de l'Œuvre du Dôme.

(5) Sienne, galerie des Beaux-Arts.

(6) Autrefois au Musée du Luxembourg, à Paris.

(7) La plus ancienne représentation de la Vierge.

(8) On attribuait à saint Denis l'Aréopagite le *De caelesti hierarchia* ; cf. *Paradis*, X, 115-117 ; XXVIII, 130-132.

(9) MATHIEU, III, 4.

de Patmos avait vus « debout devant le trône et devant l'Agneau, vêtus de robes blanches et tenant des palmes à la main » (1) ; tous les Anges, tous les Saints, tous les Bienheureux que saint Bernardin de Sienna décrivait à ses compatriotes, « pleins d'une joie immense, chantant et faisant fête autour de Marie glorieuse, ... se réjouissant, dansant, faisant cercle autour d'Elle, comme on peut l'admirer peint sur la porte de Camollia, et rendant honneur à Marie, au nom du Père, du Fils et de l'Esprit-Saint ... » (2).

Combien de millions d'œuvres d'art la Vierge, les Anges et les Saints n'ont-ils point inspirés, depuis les plus anciennes fresques des catacombes, où l'on voit, comme un peu timidement, apparaître des Apôtres; depuis les mosaïques du mausolée de Sainte-Constance et de l'abside de Sainte-Pudentienne, des baptistères de Ravenne et des basiliques orientales; depuis les sculptures des sarcophages, des dyptiques et des pyxides d'ivoire; depuis les gravures en pierres fines et la décoration des verres à fonds d'or (3); jusqu'aux tableaux, sur lesquels la critique discute encore éperdument, de M. Maurice Denis ou de M. R. Desvallières; jusqu'aux dernières productions des groupements contemporains d'artistes chrétiens comme l'« Arche », par exemple, ou les « Ateliers d'Art Sacré » ?

Personne ne se risquera jamais à tenter une énumération, sauf pour les siècles les plus reculés, où les monuments conservés sont relativement peu nombreux : une vie humaine ne suffirait point à ébaucher cet immense travail. Car, outre les saints dont le culte et par suite les images sont répandus dans l'Église universelle, les saints du Martyrologe romain, il y a l'immense armée des saints locaux : leur renommée n'a pas dépassé les frontières d'un pays ou d'une province, voire même d'une simple paroisse. Et cependant leur iconographie est souvent d'un intérêt considérable. Je n'en citerai, pour être bref, que deux exemples.

Qui, en France ou en Belgique, connaît sainte Fine, en dehors des Bollandistes et de quelques érudits ? On pense en général que Fine est tout simplement une abréviation de Joséphine, ... voire de Séraphine. C'est une erreur grossière. On oublie San Gimignano, la célèbre petite ville de Toscane, la cité aux belles tours, San Gimignano *alle belle torri* : Fina de Ciardi, morte à quinze ans après avoir héroïquement supporté d'atroces souffrances en union avec celles du Christ, est la patronne aimée et vénérée de sa ville natale (4). Et, ce qui ici nous intéresse plus particulièrement, c'est que quelques-uns des plus grands artistes de la Renaissance italienne lui ont consacré des chefs-d'œuvre : Domenico Ghirlandajo, Benozzo Gozzoli, Benedetto da Majano, ont célébré la douce petite sainte dans les lieux mêmes où elle avait vécu et où la charmante légende des violiers avait fleuri sur sa tombe (5).

Venons maintenant en Basse Bretagne, à l'extrémité de la presqu'île armoricaine, au pays des calvaires et des clochers à jour, où les coiffes des femmes semblent, comme la terre elle-même, toutes chargées de poésies : et nous verrons s'avancer vers nous la plus belle et la plus étonnante armée de vieux saints qui soit au monde. J'espère avoir un jour l'occasion de parler d'eux plus longuement aux lecteurs de la *Revue* — car ce sont eux qui ont fondé la Bretagne ; et puis, ... ils sont si pittoresques ! — mais je veux signaler seulement ici quelques particularités de leur riche iconographie. Voici un ermite chevauchant un cerf, contre le fût d'une croix de cimetière : c'est saint Edern ; et si la même bête est montée par un évêque, son cavalier cette fois sera saint Théliau. Saint Tugen a son chien ; saint Pol, son dragon ; saint Corentin, son poisson ; saint Hervé, son loup, etc... A tous sont consacrés des vitraux, des panneaux sculptés, de très nombreuses statues, sur lesquels on ne possède encore que des études incomplètes (6).

Mais, alors même qu'on laisserait de côté les saints locaux pour s'en

tenir à ceux dont le culte est célébré par l'Église entière, les questions qui se posent, à propos de la représentation des Bienheureux dans les œuvres d'art, sont extrêmement complexes. Elles se rattachent à la formation des types et des thèmes iconographiques, au symbolisme, aux patronages, et elles se posent d'ailleurs d'une façon tout à fait différente suivant que l'on a affaire à des saints de l'Église primitive, comme saint Jean-Baptiste, les Apôtres, les premiers Martyrs, ou à des saints qui ont vécu beaucoup plus tardivement, à une époque où la peinture et la sculpture s'étaient développées, et qui ont souvent exercé eux-mêmes une influence plus ou moins considérable sur l'art de leur temps : saint François d'Assise, saint Dominique, saint Antoine de Padoue, sainte Catherine de Sienna, etc...

Je ne puis songer à énumérer ici, même en note, les travaux qui ont été consacrés à l'étude de ces problèmes d'art et d'histoire : une bibliographie complète des livres et des articles écrits sur l'Iconographie de saint François d'Assise *seul* remplirait au moins une page de cette *Revue* ! Parmi les ouvrages d'ensemble, ceux de Cahier, de Didron, de Rohault de Fleury, de Mgr Barbier de Montault, de Detzel, sont classiques ; et les livres plus récents de M. Emile Mâle, professeur à la Sorbonne, ont conquis à leur auteur une célébrité presque mondiale (1).

* * *

Cependant la plupart de ces travaux ont, pour beaucoup de lecteurs, un grave inconvénient : ce sont des œuvres d'érudition ; et nombreux sont les honnêtes gens que ce seul mot fait frémir ; je pense d'ailleurs qu'ils ont tort ; mais la question n'est pas là. Nombreux aussi sont ceux qui aiment les saints et qui les prient, qui veulent connaître leur vie, qui s'intéressent à leur culte et se plaisent à regarder les tableaux, les gravures, les vitraux qui leur ont été consacrés : mais, de grâce, s'écrient-ils, pas de savantes discussions ! Donnez-nous de belles œuvres à admirer ; un texte clair ; des renseignements précis ; offrez-nous tout cela sous une forme agréable et laissez-nous tranquilles avec vos pédantes discussions ! Qu'un thème iconographique se soit formé à Rome ou en Orient (2), qu'est-ce que vous voulez que cela nous fasse ?

A ceux qui raisonnent ainsi — et au fond je n'ai guère le courage de les blâmer, — je ne saurais trop recommander une excellente collection, qu'un des plus intelligents et entreprenants éditeurs d'art de Paris a fondée avant la guerre, et dont la publication, interrompue par les hostilités, vient de reprendre en ces derniers mois et se poursuivra désormais très activement : plusieurs volumes sont sous presse ; beaucoup d'autres en préparation.

Cette collection a précisément le titre que j'ai donné à cette *Chronique* : *L'Art et les Saints* (3). La rédaction de chaque volume est confiée à un collaborateur spécial — quelques-uns sont illustres : Georges Goyau, le P. A.-D. Sertillanges, l'abbé Henri Brémond — mais la collection tout entière est conçue sur un plan uniforme et dirigée par l'un des meilleurs érudits français, M. Henry Martin, administrateur de la Bibliothèque de l'Arsenal de Paris : érudit aimable, de la vieille tradition de chez nous, qui ne fait jamais étalage de science, mais qui sait présenter les résultats de ses recherches avec une telle bonne grâce que chacun pense, de la meilleure foi du monde, qu'il doit être bien facile d'en faire autant : cette orgueilleuse présomption se perd d'ailleurs... au premier essai.

Dix volumes ont actuellement paru, soit, dans l'ordre chronologique : *Sainte Geneviève*, par le P. A.-D. Sertillanges ; — *Saint Martin*, par Henry Martin ; — *Saint Nicolas*, par Auguste Marguillier ; — *Sainte Catherine*, par l'abbé Henri Brémond ; — *Saint Louis*, par le P. A.-D. Sertillanges ; — *Sainte Thérèse*, par Henry Guerlin ; *Saint Michel*, par Léon Lecestre ; — *Sainte Cécile*, par Elie Poirée ; — *Sainte Lucie*, par Georges Goyau ; — *Saint Hubert*, par Henry Martin.

Chaque volume se divise en trois parties : une brève vie du saint, où sont, en général, mis en évidence les épisodes que les artistes ont le plus souvent traités ; pour saint Michel, cette partie est remplacée par l'histoire de son culte, de sa liturgie, de ses Apparitions et de l'Ordre de Saint-Michel ; — une étude, fréquemment rédigée par M. Henry Martin, des caractéristiques du saint dans l'art et de ses patronages ; —

(1) On trouvera une très bonne bibliographie dans le premier volume de M. EMILE MALE : *L'art religieux du XIII^e siècle en France* ; Paris, Colin ; l'édition que je possède est la seconde ; elle date de 1902 ; mais il y en a une beaucoup plus récente. On peut se tenir au courant par le *Répertoire d'art et d'archéologie* qui paraît depuis 1910 ; Paris Schemit.

(2) Je fais allusion à la polémique qui s'est engagée autour du livre de J. SRZYGOWSKI, *Orient oder Rom* ; Leipzig, 1901.

(3) Paris, Laurens ; le volume : 3 francs.

(1) *Apocalypsa*, VII, 9. Inutile de rappeler, surtout dans une revue belge, que ce thème est celui qui a si magistralement été interprété par Hubert et (?) Jean Van Eyck dans le polyptyque de la cathédrale de Gand.

(2) *Le Prediche volgari di San Bernardino da Siena...*, éd. L. Banchi, I, p. 25 ; Sienna, 1880.

(3) Cf. Dom H. LECLERCQ, *Manuel d'archéologie chrétienne*, passim ; Paris, 1907.

(4) *De S. Fina Virgine in Hetruvia*, dans *Acta Sanctorum*, mars, II ; — cf. GIOVANNI DEL COPPO, *La Leggenda di Santa Fina da San Gimignano* ; Florence, Giannini, 1919.

(5) Voir notamment : ROMUALDO PANTINI, *San Gimignano* ; Bergame, Istituto italiano d'arti grafiche, 1908.

(6) Il en est d'excellentes ; par exemple, celles publiées par M. le chanoine J. M. ABRALL dans le *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, passim.

enfin une bibliographie sommaire, où sont indiqués les livres essentiels qui permettent au lecteur plus curieux d'étendre facilement sa documentation.

Mais c'est peut-être l'illustration de ces petits livres, pourtant si bien rédigés, qui en forme la partie la plus attrayante. Les illustrations, au nombre de quarante par volume environ, sont admirablement choisies : car évidemment il fallait choisir. On y trouvera, à côté d'œuvres très célèbres, comme le *Saint Michel* et la *Sainte Cécile* de Raphaël ; la *Sainte Lucie* du Pérugin ; le *Mariage mystique de Sainte Catherine* du Corrège et de Hans Memling ; l'*Ensevelissement de Sainte Catherine* de Bernardino Luini ; la *Sainte Cécile* de Maderno ; la *Sainte Thérèse* du Bernin ; la *Vie de Saint Martin* de Simone di Martino ; le *Saint Louis* de Giotto ; le *Saint Nicolas* de Fra Angelico ; des reproductions d'œuvres très peu connues, qu'il est extrêmement difficile de se procurer en dehors des grandes collections : peintures byzantines ; fresques, exécutées parfois dans des chapelles ou des églises peu connues ; miniatures de manuscrits ; vieilles gravures ; vitraux ; reliquaires ; tapisseries ; bas-reliefs ; tombeaux ; insignes de confréries, etc... On y trouvera encore une excellente sélection d'œuvres modernes, dont la comparaison avec les œuvres anciennes est si curieuse à faire : les fresques que Puvis de Chavannes a consacrées, au Panthéon de Paris, à la gloire de sainte Geneviève, et parmi lesquelles se trouve, comme l'on sait, l'un des plus purs chefs-d'œuvre de la peinture française : *Sainte Geneviève veillant sur Paris endormi* ; la *Transfixion de Sainte Thérèse* de Maurice Denis ; des images populaires de saint Hubert ; le *Saint Louis* de Luc-Olivier Merson au Palais de justice de Paris ; des images d'Épinal de saint Nicolas ; la *Jeanne d'Arc présentée par Saint Michel* de Boutet de Monvel ; quelques dessins vraiment délicieux d'Étienne Moreau-Nélaton, extraits de l'album *Les Grands Saints des petits enfants* ; des statues espagnoles de sainte Thérèse, d'un art théâtral, etc., etc.

Rendons à César ce qui lui appartient et à M. Henry Martin le rare mérite d'avoir — j'ai de bonnes raisons pour ne pas l'ignorer — su donner à l'illustration des volumes de sa collection tant d'intérêt et de variété.

Là où ne pénètrent guère les œuvres érudites des Cahier et des Mâle, dans les familles où l'on aime les saints et l'art, ces petits livres iront porter beaucoup de joie : les enfants se plairont à regarder ces belles images — au lieu de toutes les inepties dont les abreuve une certaine presse dite *enfantine* ; — et les grands se réjouiront de trouver là réunies deux des choses qui donnent le plus de prix à la vie : la beauté et la charité, présentées par deux des races d'hommes qui font le plus d'honneur à notre misérable humanité : les artistes et les saints.

ALEXANDRE MASSERON.



La démocratie en Amérique

On peut dire sans crainte de démenti, que le seul rêve de conquête que caressent les Américains est celui d'amener le monde à les trouver intéressants. Nous sommes très fiers de nos richesses nationales, de notre prospérité économique, de notre habileté technique, et l'admiration que nous témoignent les autres peuples pour tout cela nous comble de satisfaction. Mais par-dessus tout nous avons l'avid besoin que l'univers entier voie en nous « le pays de la liberté », celui où la souveraineté populaire se trouve le mieux réalisée. Ce besoin est devenu si vif, si exclusif, que nous avons négligé quelque peu de nous rappeler ce qu'est la liberté et de nous rendre compte de ce qu'en fait, elle est en train de devenir pour nous. Et pourtant certains changements récents, envisagés soit du point de vue national, soit du point de vue catholique, sont tellement importants qu'ils méritent l'attention de quiconque s'intéresse à la situation des États-Unis.

* * *

Tout le monde sait que la forme de gouvernement aux États-Unis fut le résultat d'un compromis entre les défen-

seurs d'une démocratie pure et les protagonistes d'une « classe privilégiée » conduisant les affaires publiques. Mais ce compromis un peu vague laissait beaucoup de problèmes sans solution. Le plus important de tous était peut-être bien celui-ci : les divers États de l'Union peuvent-ils être indépendants du gouvernement national ?

La Guerre civile résolut la question une fois pour toutes. Personne ne contestera que cette solution fût la bonne et pourtant il semble bien que le pacte fondamental s'en trouvait quelque peu ébranlé, et que, concurremment avec le développement de beaucoup de facteurs exigés par la prospérité du pays, la doctrine de la liberté individuelle que Jefferson avait baptisée du nom de « démocratie », commençait à perdre de son autorité.

En tous cas, l'organisation de la vie américaine en est arrivée à adopter de plus en plus la forme d'un gouvernement aristocratique.

Nous négligerons ici tous les traits caractéristiques de notre vie sociale et économique, pour nous borner à signaler brièvement les actes officiels de notre gouvernement.

La dernière décade a vu s'établir chez nous nombre de lois dont on peut dire — laissant de côté la question de savoir si ces lois furent opportunes et bonnes — qu'elles vont nettement à l'encontre de la mentalité américaine primitive.

En grevant d'une taxe fédérale tous les revenus, le pouvoir exécutif national a acquis le droit de connaître exactement la situation matérielle de tout citoyen et, qui plus est, de s'octroyer une partie de ses revenus. La valeur de cette loi n'est pas en cause ici, mais il est certain qu'elle établit le contrôle et le règlement par le gouvernement fédéral de la possibilité de s'enrichir de tout citoyen américain, entreprise immense comparable au recensement de César-Auguste.

Cet impôt sur le revenu soumettait déjà très étroitement chaque Américain au contrôle national. Pendant la guerre, une sujétion plus directe encore fut établie par la loi de « Selective Draft ». Tout homme robuste fut obligé de s'engager pour aller éventuellement se battre à l'étranger. Cette loi était tellement hostile à tout le passé de la mentalité américaine qu'on trouva facilement à lui opposer nombre de Grands Américains du passé, depuis Daniel Webster. L'impopularité actuelle de M. Wilson est due en bonne partie au vote rapide et sommaire de cette loi.

Enfin la loi fédérale prohibant tout alcool sous quelque forme que ce soit est venue permettre au gouvernement de s'immiscer dans les affaires privées, dans une mesure que personne n'avait osé imaginer avant cela. Cette immixtion est d'ailleurs nettement impopulaire et nuit beaucoup au prestige de la loi par les mesquineries auxquelles le gouvernement doit se résoudre dans ses tentatives pour la faire exécuter.

D'autre part, ajoutons comme corollaire à ces mesures, plutôt saisissantes, que nous avons été les témoins d'essais répétés tendant à « fédéraliser » l'enseignement. On veut soumettre la formation de la jeunesse américaine à une administration officielle et la rendre dépendante — au moins partiellement — quant à sa durée, de la faveur du gouvernement national. Le projet de loi Smith-Towner et d'autres similaires n'ont été écartés que grâce à l'opposition déterminée des catholiques.

À tout prendre, il est évident que l'Amérique n'est plus officiellement adonnée au culte de ce principe de la liberté individuelle dont, à son berceau, elle s'était déclarée le champion.

L'orientation politique nouvelle est tout naturellement

allée de pair avec une manière nouvelle aussi d'envisager les choses. La large démocratie de Jefferson, l'égoïsme bienveillant d'Emerson, et même le tartoisisme mi-mystique d'un William Dean Howells, ne sont plus de mode. Ce qu'il y a d'élite intellectuelle aux États-Unis est divisé en groupes divers, tous plus ou moins ouvertement hostiles à la foi démocratique. Dans certains cercles on est franchement, brutalement égoïste, se réclamant de Nietzsche et de Max Steiner et méprisant le « troupeau ». Dans d'autres, on remet en honneur le culte de l'ancienne caste puritaine et de sa mentalité. Toutefois, le mouvement intellectuel dominant est de tendance plus aristotélicienne; ses partisans croient à la nécessité d'une aristocratie de l'esprit qui devrait exercer le pouvoir, que ce soit, ou non, avec l'aide d'une organisation quelconque. Ils ont échafaudé une théorie de l'« homme moyen » qui suppose que la grande majorité des hommes sont intellectuellement inférieurs et donc incapables de se gouverner eux-mêmes. A la masse il faut des chefs. Les hommes exceptionnellement doués doivent chercher à exercer le pouvoir, peu importe d'ailleurs qu'on le leur demande ou non. La religion ordinaire, les conventions courantes, la moralité générale est bonne pour les masses. L'homme vraiment intelligent est à lui-même sa loi.

Alors même que cette théorie n'est pas nettement formulée, souvent elle règle la conduite pratique. On peut dire qu'elle est la moelle du capitalisme américain (qui se croit généralement bienfaisant) et que d'autre part les adversaires du capitalisme ont infusé la même foi à ce que le socialisme pouvait avoir de modéré. Il en est résulté qu'ici comme partout ailleurs, le socialisme actif s'inspire de l'idéal bolchéviste.

Pareille conviction manifestement anti-démocratique est basée sur mille faits. Les expériences faites à l'armée sur des millions de recrues prouveraient à l'évidence que le niveau intellectuel de la moyenne des citoyens est bien bas. L'instruction, même l'instruction supérieure, est raillée très généralement comme une boutique pour esprits médiocres. Les diverses formes du protestantisme — jadis très sincèrement respectées, — ne sont qu'objets de dérision pour d'émancipés égoïstes.

Sans doute, il y a sous certains rapports beaucoup de vrai dans ces faits. Notre but n'est pas de les soumettre à la critique, mais simplement d'énumérer quelques-uns des domaines où il appert clairement qu'on abandonne un peu plus tous les jours le traditionnel esprit démocratique de la vie américaine.

Il reste une chose capitale à noter. La seule institution américaine qui soutienne activement la démocratie des États-Unis est cette Eglise catholique si décriée dans le passé comme ennemie de la liberté ! Les preuves abondent. L'Eglise est connue, respectée et raillée comme la religion « de l'ouvrier ». Son enseignement très développé, très étendu et courageusement « sectaire » est une épine gigantesque dans l'œil de tous les amoureux du « nationalisme ». Sa doctrine sociale bruyamment proclamée, insiste sur la distribution des richesses, sur le partage des bénéfices, et sur le salaire minimum. Théoriquement et pratiquement le catholicisme s'oppose au capitalisme comme au socialisme, se déclarant donc hardiment pour l'ancien idéal américain.

Cela ne veut évidemment pas dire une chose aussi enfantine que la démocratie pure. Non. Cela comprendrait plutôt l'ancienne conception du gouvernement représentatif, du nécessaire respect scrupuleux des droits individuels qui ne sera jamais l'affaire de l'Etat centralisateur.

Les dernières années ont vu se développer de façon remar-

quable l'action catholique. Jusqu'à présent l'opinion catholique n'était pas formée. Elle dépendait de son instinct ou d'autorités quelque peu sujettes à caution. Il était difficile de l'émouvoir. Il n'y avait guère de grande presse catholique et leurs journaux ou périodiques prêtaient souvent plus d'attention aux affaires allemandes, irlandaises ou polonaises, qu'aux problèmes américains. Le « Welfare Council » dont est censé faire partie tout prêtre et tout laïc, est actuellement une force dirigée par l'épiscopat et qui promouvra la pensée catholique, la tradition catholique, les principes catholiques. Cette organisation nouvelle des catholiques des États-Unis s'occupe de tout ce qui a trait à la vie nationale : l'action sociale, l'enseignement, les œuvres de charité, la presse, etc. . . . Une grande tâche nous attend, une tâche que nous, qui sommes fiers de notre héritage catholique, nous sommes heureux de voir coïncider avec la sauvegarde de ce qu'il y a de meilleur dans la vie américaine.

GEORGE N. SHUSTER,

Doyen de la Faculté des Lettres de l'Université de Notre-Dame (Illinois).



Petit essai sur la mentalité russe par un Occidental catholique

Au cher Piotr Dimitr'ich, en souvenir de nos intimes soirées autour du samovar.

I

Quand le Russe quittait la Russie pour venir dans nos pays, il disait : je vais en Europe. Dans sa pensée, la Russie et l'Europe, c'étaient deux choses distinctes. Il sortait de l'une pour entrer dans l'autre, en traversant une frontière qui, dans sa pensée aussi, était une ligne de démarcation aussi nettement tracée que la ligne idéale qui sépare l'ombre de la lumière — l'ombre étant la Russie, la lumière l'Occident ; ou encore, une muraille de Chine, percée de portes, que gardaient étroitement les gendarmes, les mêmes que l'on voyait sur toute l'immense étendue de la terre russe, toujours identiques à eux-mêmes, comme le pouvoir géant qui maintenait « toutes les Russies », (plus de la moitié de l'Europe, la moitié de l'Asie) dans une unité unique au monde.

De son côté, l'Occidental qui pénétrait pour la première fois en Russie, par Alexandrovo, Kalich ou quelque autre station frontière (la Pologne faisait alors réellement partie de l'Empire des Tsars), sentait, avec un grand saisissement et un éveil extraordinaire de la curiosité, qu'il quittait un monde pour un monde différent, opposé, et en pratique totalement inconnu. De fait, malgré ou plutôt en raison même de son énormité, qui en fait un immense tout, et de sa personnalité, qui n'est réductible ni au génie de l'Europe, ni au génie de l'Asie et qui en fait un immense tout fermé, la Russie était et reste plus que jamais un pays aussi peu connu de la masse des Occidentaux instruits que la Chine ou l'Australie. Et pourtant, il importerait au premier chef de le bien connaître, pour plusieurs raisons que je formulerai tout à l'heure.

Qu'il importe ou non, il est certain que la Russie est pour les Européens occidentaux un monde inconnu et même un monde resté incompréhensible à beaucoup de ceux (en nombre d'ailleurs très restreint) qui l'ont abordé. Énigmatique, solitaire à la façon d'une formidable Atlantide contemporaine, perdue entre deux autres mondes antinomiques, l'Asie de Sem et l'Europe de Japhet, elle est redoutable et catastrophique comme une machine infernale aux dimensions confondantes, placée à la jointure des deux piliers titaniques qui soutiennent la voûte du firmament humain. Que la mèche fume, que la machine frémissse, qu'elle éclate ! . . . M. Lloyd George ne croit pas ou très peu aux ravages possibles. Son amoralisme commercial (*business are businesses*) l'aveugle. Nos ineptes bolchévisants, de tout leur abject désir, de toute leur ignorance infinie, de toute leur mau-

vaise foi (à très peu d'exceptions près), veulent croire à la vertu rénovatrice de l'éclatement et à un fantastique bonheur qui suivra si l'éclatement, comme ils l'espèrent, se généralise. Vladimir Soloviev, le philosophe prophète, croyait aussi à un éclatement russe et à un ébranlement européen et universel par la Russie. Mais il identifiait cette révélation explosive du « peuple de la Parole » à l'embrasement définitif du monde par le feu divin que le Christ est venu apporter sur la terre. Et que désire-t-il d'autre, sinon qu'il s'allume ? C'est la mission de la Russie, dit Soloviev, d'allumer le feu de l'Évangile par toute la terre.

* * *

Tous ceux qui ont pu échapper à l'emprise des bolchéviks semblent unanimes sur ce point : un véritable ressentiment national est en train de s'élaborer là-bas — si ce n'est déjà irrémédiablement fait — contre les nations alliées et particulièrement contre la France. Chose admirable ! L'Angleterre, favorisée par des malentendus comme ceux de Crimée (affaire Wrangel), a su s'arranger pour innocenter ses attitudes successives aux yeux des Russes et pour canaliser — *ipso facto* — vers la France le grand courant d'amertume et de colère qu'alimentent cent millions de cœurs ulcérés.

Ce ressentiment a son origine au delà de 1917 et de Brest-Litovsk. Déjà, pendant les deux premières années de la lutte, les Russes s'étonnaient, s'impatients et s'indignaient un peu de ce que les pays qui avaient la direction de la guerre laissaient l'informe masse russe livrée à elle-même, dans le gâchis où la plongeaient ses grands concessionnaires et ses traîtres, les Souhomlinov et les Sturmer.

Mais après Brest-Litovsk, l'étonnement est devenu de la stupeur, l'indignation un mélange de fureur et de malédiction. Les Russes, qui comprenaient confusément que l'intervention des étrangers était assez mal commode dans un grand pays pourvu d'une dynastie autocrate plusieurs fois séculaire, ne comprennent absolument plus que ces alliés de la veille, ces frères d'armes à la vie, à la mort, aient pu tolérer l'épouvantable brigandage bolchévik et qu'ils aillent maintenant jusqu'à mettre leurs mains — les mains des défenseurs du Droit, de la Justice et de la Civilisation ! — dans les horribles mains des plus atroces hors-la-loi, des plus implacables égarés de peuples que l'Histoire ait mentionnés jusqu'ici. Le peuple russe, habitué à une tutelle et à une protection que ses tsars lui dispensaient d'une main ferme, attendait véritablement de nous aide et protection. Il l'attendait dans la mesure même — et elle est grande — où il nous reconnaît sur lui une supériorité. On connaît cette lamentable histoire, Koltchak, Dénikine, Youdénitch, Wrangel... Horriblement déçu dans son attente, il voit en nous ses lâcheurs. Un parent échappé de là-bas ces derniers temps me disait que la haine des Russes pour les Allemands, pendant la guerre, n'était rien auprès de leur haine actuelle pour les Alliés. Ce qu'on n'a pas voulu faire il y a trois ans, deux ans, *contre* les Bolchéviks, en soutenant les patriotes russes, on est contraint aujourd'hui, sous peine de crever de pléthore, de tenter de le faire *avec* les Bolchéviks. Je parle surtout de l'Angleterre. Mais quelle radicale et sinistre différence ! Avec la raison, la morale, d'un seul bloc rigide, se dresse contre nous. Il est rigoureusement logique que les Russes voient dans leurs alliés d'hier les complices criminellement égoïstes et intéressés de leurs égorgeurs.

Ce n'est pas mon affaire d'élucider le côté politique de la question. Je me borne à affirmer que les Russes ont au moins raison en ceci que notre indifférence — indifférence des gouvernements et des peuples — vis-à-vis de cent vingt millions de chrétiens qui agonisent physiquement et moralement dans ce grandiose jardin des supplices, et l'attitude des gouvernements, avant tout, je le répète, du gouvernement anglais à l'égard du Pouvoir soviétique, ont quelque chose de monstrueux.

De monstrueux et de violemment impolitique, comme c'est le cas, en général, de toute immoralité. Pour ce qui est des catholiques, détenteurs de la vraie Lumière, leur devoir est de la faire rayonner, dans la mesure de leurs moyens, parmi ces ténébreux, devenues actives et tourmentantes, qu'Anne-Catherine Emmerich voyait peser lourdement sur l'énorme Russie. Il y a là, qui nous sollicite d'une manière pressante, une moisson d'âmes, un coup de filet d'une ampleur telle, que ce serait le plus magnifique événement religieux des temps modernes que de réussir. Les catholiques sont la conscience du monde. Leur premier devoir (et peut-être la seule chose en leur pouvoir, avec la prière, en ce moment), c'est de crier la honte d'un Krassine en permanence à Londres, d'un Lénine invité à Gênes, et de n'importe quelle reconnaissance d'un pouvoir qui s'est mis au ban des nations civilisées, c'est-à-dire chrétiennes, si déchuées qu'elles soient de leur chris-

tianisme. Ils ne feront en cela que suivre l'exemple montré par le Pape Benoît XV (1).

Toute abdication devant le devoir devient la porte même par laquelle passe le châtement. Cette Russie qu'on n'a rien fait de sérieux pour sauver (qu'on laisse mijoter dans son jus, a-t-on dit abominablement), est un foyer de pestilence morale et physique qui peut devenir mortel pour l'Europe et le monde. Nous ne sortirons pas du cercle de Popilius où nous enferme Soloviev : « En acceptant l'unité essentielle et réelle du genre humain, nous devons considérer l'humanité entière comme un grand être collectif ou un organisme social dont les différentes nations représentent les membres vivants. Il est évident, à ce point de vue, qu'aucun peuple ne saurait vivre en soi, par soi et pour soi, mais que la vie de chacun n'est qu'une participation déterminée à la vie générale de l'humanité » (2). Saint Paul nous avait déjà enseigné que nous sommes les membres les uns des autres dans le Christ (Rom. 12).

Si donc le P. Gratry a pu dire que l'Europe était en état de péché mortel depuis le partage de la Pologne, dans quel état est-elle depuis Trotsky et Lénine, tolérés et pratiquement acceptés ?

Au reste, ce que je me propose ici, bien modestement, ce n'est pas, je le répète, de m'engager dans une exégèse politique du problème russe. C'est de donner quelque idée vraie de la mentalité russe, d'après mes expériences personnelles, les observations recueillies autour de moi, dans ma famille, la littérature russe méditée dans l'ambiance russe. Je voudrais par là contribuer à attirer l'attention sur ce que je considère comme un des étonnements futurs de l'histoire, pour le bien ou pour le mal. Je m'efforcerai d'être vrai et ce n'est pas facile, vu les imbrisables conventions. Je contrarierai presque à coup sûr beaucoup de Russes exilés parmi nous, à supposer qu'ils me lisent, et j'en suis peiné d'avance. La plupart ne voudront pas des grandeurs, splendides à mes yeux, mais barbares ou folles suivant le goût de la médiocrité occidentale, que je discerne dans « l'idée russe ». Car c'est de cette médiocrité que ceux-là ont fait leur idéal. Si Napoléon, comme on l'a dit, est le père du Bourgeois révolutionnaire français (Homais, Bouvard et Pécuchet, Hugo penseur, Pierre le Grand, l'apprenti de Saardam, est celui de Pavel Ivanovitch Tchitchikob.

Les intellectuels de nos pays, y compris les catholiques, peut-être même surtout les catholiques, sont d'un formalisme, d'un conventionnalisme comme dit Benson, d'autant plus invincible qu'il s'ignore et se prend pour la spontanéité la plus libre et la plus agissante. Rares seront ceux qui ne trouveront pas dans l'image présentée motif à renforcer leur indifférence méprisante à l'égard d'un grand peuple, grand dans le sens physique, non moins grand sans doute dans un sens moral qu'ils ne découvriront pas, parce que connaître c'est, en somme, reconnaître.

Mon vœu est que quelques âmes bien nées au moins se sentent poussées à entrer en contact spirituel avec une Russie qui n'est ni la Russie de Tolstoï, qui existe, ni celle de Gorki, qui existe aussi, encore moins celle de l'inexpiable Kérénsky, ou des K.D. (3) (« cadets ») politiciens respectables, sentimentaux et jobards, pas plus que celle des ballets russes, la plus estimable, certainement, et la plus authentique de toutes celles que je viens de citer. Avec une Russie qui, sous son apocalyptique manteau de misère, où les trous sont vastes de contrées entières vidées d'hommes par la Mort épidémique, cache un cœur capable de palpiter de la plus folle des folies de la Croix.

LÉOPOLD LEVAUX.



Questions sociales d'aujourd'hui

Vous m'avez demandé mon sentiment au sujet du congrès d'économie sociale tenu à Liège (Xhovémont) en Septembre 1920 et dont les actes ont été publiés naguère par le Secrétariat des œuvres sociales de Liège.

Le voici dans toute sa sincérité.

C'est avec une joie intense que j'ai constaté l'importance des progrès réalisés et l'étendue du chemin parcouru depuis les débuts du mouvement démocratique chrétien. Ceux de ma génération qui ont vécu les péripéties et les luttes de 1889 et des années qui suivirent comprendront et partageront ce sentiment.

(1) *Motu proprio* de S. S. Benoît XV sur les solennités du cinquantième anniversaire du Patronage de Saint Joseph.

(2) *L'Idée Russe*, p. 7. Perrin, Paris, 1888.

(3) Konstitutionnels-Démocrates.

Pour un certain nombre de catholiques d'alors, les syndicats ouvriers, c'était l'organisation de la lutte des classes ; l'impôt progressif sur le revenu, une injuste spoliation ; l'intervention des pouvoirs publics dans le domaine économique, du socialisme d'État ; le salaire minimum commandé par la stricte justice, une perturbation de la conscience chrétienne ; le salaire familial exigé, au même titre, une énormité ; la grève, la méconnaissance du principe d'autorité ; la journée de huit heures, une thèse socialiste.

Et aujourd'hui !

Il suffit de parcourir les conclusions des rapports et des discussions pour constater que 1920 est le contrepoids de l'époque à laquelle se reporte ma pensée.

On pourrait appliquer à l'ensemble des questions traitées ce que le R. Père Rutten a dit au sujet de l'interventionnisme : « Il semble bien que les événements et l'évolution des idées aient définitivement consacré le triomphe de l'école de Liège ».

Le compte-rendu comprend un exposé théorico-pratique qui me paraît le plus complet et le plus précis de ceux qui, jusque maintenant, ont été élaborés dans les nations latines. Trop souvent, dans le passé, on s'est tenu à une telle hauteur de principes qu'on semblait redouter de descendre à des solutions concrètes. En 1920, à Liège, on ne s'est pas contenté de généralités et de synthèses si élevées qu'on ne puisse, de là, apercevoir les applications. On y a abordé grandement les questions brûlantes et urgentes ; on les a traitées avec sincérité et compétence ; et, d'une façon générale, on les a bien résolues.

Mais c'est une œuvre humaine ; quoique des meilleures, elle n'est pas exempte de toute imperfection. Quelques détails qui touchent à des notions capitales appellent des réserves que je crois utile de formuler.

SALAIRES ET PROFITS.

À la page 74 du compte-rendu il est dit : « le patron pourra — c'est une solution généralement admise — commencer par retirer de la production de l'ouvrier le minimum de juste rémunération due à l'entrepreneur pour son travail et pour les capitaux engagés. Faute de quoi, l'entrepreneur renoncerait à organiser une production sans profit par lui-même ».

Ce texte méconnaît la nature même du contrat de salaire. Dans ce contrat, le patron est un entrepreneur qui prend sur lui les risques de l'affaire. C'est pourquoi il doit commencer par payer le prix de revient du produit. Parmi les facteurs de ce prix, se trouve le salaire juste de l'ouvrier, salaire dont la valeur nominale fixée par le droit de nature est équivalente à l'entretien de l'ouvrier et de sa famille. Ce n'est qu'après avoir payé les frais de revient que le patron entrepreneur peut, s'il y a du reste, percevoir le fruit de son travail et l'intérêt des capitaux engagés. Ce devoir de stricte justice est comme la rançon du droit qu'il a de percevoir tout le profit après avoir payé le salaire juste.

Aurait-on oublié que, d'après l'encyclique *Rerum Novarum*, c'est en vertu de la justice naturelle antérieure et supérieure à toute convention que le patron doit acquitter cette rémunération du labeur ?

Il est étonnant qu'après toutes les agitations sur la question du salaire, l'auteur du rapport en soit encore là ; il est plus étonnant encore qu'il présente sa solution comme étant généralement admise. Ne faudrait-il pas dire plutôt que parmi les catholiques compétents, c'est la solution contraire qui prévaut aujourd'hui ?

La raison mise en avant pour justifier la solution que je critique n'est pas défendable.

Sans doute le patron qui ne prévoit pas qu'il fera du bénéfice n'organiserait pas l'entreprise. C'est pourquoi, quand un patron veut monter une affaire, il commence par prévoir et calculer les éléments du prix de revient parmi lesquels entre, en vertu du droit naturel, le salaire juste du travail. Il en fait la somme. Il étudie ensuite et prévoit autant que possible le prix de la vente des produits. S'il constate un excédent du second sur le premier, qui lui assure la rémunération de sa peine et l'intérêt de ses capitaux, il monte l'affaire ; sinon, non.

Mais, les prévisions et les calculs de l'entrepreneur peuvent être déjoués ; c'est à son corps défendant et sous sa responsabilité que, dans le but de faire un profit dont il se croit assuré, il met ensemble les facteurs de la production. Si les choses ne réussissent pas selon ses prévisions, lui seul en doit porter les conséquences.

S'il avait le droit de commencer par prendre sur le produit du travail sa propre rémunération et l'intérêt de son capital, c'est l'ouvrier qui courrait les risques de l'entreprise ; il y aurait renversement des rôles et c'est le travail qui en ferait les frais.

La conséquence qui résulte de cela, c'est que les entreprises qui ne pourraient s'organiser ou se soutenir sans spéculer sur la vie des travailleurs ne verraient pas le jour ou bien se fermentaient. Heureuse conséquence ! Il n'y aurait qu'à s'en féliciter.

ACTIONNARIAT DU TRAVAIL.

Dans la discussion incidentelle sur l'actionnariat du travail, il y a eu, me semble-t-il, une certaine confusion. Au surplus, il ne faut pas s'en étonner ; l'idée de cette réforme est de date relativement récente et, jusque maintenant, ce n'est qu'un petit nombre qui l'a étudiée à fond.

1° L'actionnariat du travail ne transforme nullement le contrat de salaire qui est un contrat de louage d'œuvre en un contrat de société, si l'on prend ces mots dans le sens juridique qui leur est attribué dans le langage ordinaire. (1).

2° Le contrat par lequel l'ouvrier engage sa main d'œuvre au service d'un entrepreneur exige un salaire juste. Pour être juste, ce salaire doit se ressentir de la prospérité plus ou moins grande de l'entreprise. La portion du salaire juste qui répond à cette prospérité peut être payée en actions de l'entreprise au lieu d'être soldée en argent comptant. Tel est, dans sa substance, l'actionnariat du travail.

Si ces deux notions avaient été nettement comprises et formulées, la première objection présentée à la page 119 n'aurait pas même été possible.

Ce qui est quelque peu étonnant, c'est le reproche exprimé à la page 121 (in fine). L'actionnariat y est accusé de lancer les ouvriers « dans une voie opposée à celle que nous devons suivre. On leur dit : « Vous voulez avoir votre part dans l'entreprise, devenez une part du capital. C'est la consécration du régime actuel qui base sur la possession du capital tout droit à la gestion et au profit. »

Ce reproche suppose que son auteur ne se rend pas un compte exact de ce qu'est l'actionnariat qu'il critique.

En effet, 1° l'actionnariat attribué au travail une certaine participation au profit et, par voie de conséquence, à la gestion de l'entreprise.

2° Au terme de son évolution, c'est-à-dire quand les actions de capital seraient intégralement remplacées par les actions de travail ce système n'attribue plus au capital que l'intérêt légal courant ; tout le reste du profit va au travail et est partagé entre ses titulaires au prorata de leur collaboration au produit.

Il est donc inexact de dire que l'actionnariat base sur la possession du capital tout droit à la gestion et au profit.

LES ASSURANCES SOCIALES.

Dans le savant rapport sur les assurances sociales (contre les accidents du travail, les maladies professionnelles, la vieillesse, la maladie en général) on peut distinguer trois questions :

1° À quel titre sont-elles dues ?

2° Par qui sont-elles dûes ?

3° De quelle manière faut-il les organiser ?

Pour la première question : À quel titre sont-elles dues ? on reconnaît que l'assurance contre les accidents et les maladies sont dues à titre de justice commutative. En effet, le texte s'exprime ainsi : « C'est une dette de l'entrepreneur envers l'ouvrier ». Or qui dit dette dit justice commutative.

Pour l'assurance contre la maladie en général, l'invalidité et la vieillesse, il y a du flou. Le rapport et la discussion qui l'a suivi laisse la chose dans le vague. Tantôt il semblerait qu'il s'agit d'une question de charité, tantôt d'une question d'équité, tantôt d'une question de justice.

C'est regrettable et dans une affaire si grave il fallait des précisions.

Il n'y a aucune différence à faire entre les deux catégories d'assurances au sujet du titre auquel elles sont dûes. Ce titre unique pour les secondes comme pour les premières est celui de la justice commutative, et cela en vertu du droit naturel.

En effet, quand les exigences qui sont inséparables de la personnalité humaine de l'ouvrier ne peuvent être satisfaites que par le salaire de son travail, ce salaire doit, en vertu du droit naturel, suffire à ces exigences. La raison en est que quand la nature impose un devoir et n'offre qu'un seul moyen pour le remplir, elle donne un droit strict à ce moyen.

Or tel est notre cas ; pour vivre quand l'âge a énérvé la force de travail de l'ouvrier, se soigner et éventuellement se guérir durant la maladie, aussi bien que pour se maintenir et se remettre si possible en cas d'accident et de maladie professionnelle, la nature ne met à la disposition de l'ouvrier que le salaire de son travail pendant la période de validité.

Donc il a un droit de stricte justice à toutes ces assurances.

(1) Voyez la *Morale catholique et les questions sociales d'aujourd'hui*, 2^e vol. (Dewit, rue Royale, 53, Bruxelles, 1921).

Il n'y a pas lieu de s'arrêter spécialement au cas d'invalidité, parce qu'elle procède ou d'un accident ou d'une maladie et par conséquent rentre dans une des catégories qui précèdent.

2^e Question. *Par qui sont dues les assurances sociales ?*

A cette question il est répondu comme suit : « on critiquerait difficilement le principe de la triple cotisation, ouvrière, patronale, publique. Ce principe a sa justification dans la nature des choses. »

Que le patron paie, qu'il retienne une cotisation sur le salaire, à condition toutefois que celui-ci demeure suffisant à l'entretien de l'ouvrier et de sa famille, c'est justice.

Que l'État, c'est-à-dire nous tous, nous payons une partie de ces assurances, ce serait injustice. Tant s'en faut que la nature des choses l'exige, qu'au contraire, elle l'exclut.

Le bon sens même suffit à le montrer. Qui commande, paie, dit le proverbe. C'est l'entrepreneur qui, par un contrat individuel entre lui et l'ouvrier, commande le travail. Il doit le payer à sa valeur. Or, sa valeur minimale c'est outre l'entretien actuel de l'ouvrier et de sa famille, les primes des assurances sociales. Donc c'est à lui seul qu'incombe, en vertu de la nature des choses, l'obligation de les payer intégralement. Qu'est-ce que l'État vient faire dans ce contrat passé entre deux personnes privées ? En vérité c'est une intervention à laquelle personne en dehors des tenants de la doctrine socialiste, n'a pensé jusqu'ici. Comment vous, moi et nous tous contribuables, pourrions-nous être obligés de payer une partie des assurances à des ouvriers qui jamais n'ont travaillé ni ne travailleront pour nous ? Pour en arriver là il faudrait admettre que l'État intervient comme entrepreneur dans tous les contrats individuels.

C'est pourquoi la cotisation de l'État ne peut être qu'un pis aller provisoire justifié par un motif d'utilité publique. Ce serait le cas si l'on ne pouvait grever les entreprises des frais de toutes ces assurances sans compromettre la prospérité publique. Cela est vrai surtout pour l'assurance contre la vieillesse qui ne peut être organisée qu'au moyen de capitaux très considérables et que les entrepreneurs d'un pays producteur ne peuvent déboursier avant que les autres avec lesquels ils se trouvent en concurrence en fassent autant.

Nous avons confiance que cela viendra et viendra sans trop attendre.

La raison donnée pour justifier la cotisation de l'État (p. 244), suppose que l'assurance est une assistance préventive moins onéreuse que l'assistance curative. Or l'assurance n'est nullement une assistance mais un droit strict de l'ouvrier vis-à-vis de l'entrepreneur ; l'État n'a pas à se substituer au débiteur pour acquitter une partie de sa dette.

Cette raison suppose encore que l'assurance tarit les ressources de la misère, des sources de délits et de crimes et atténue les dépenses publiques pour le maintien de l'ordre et la répression de l'injustice. Mais tout cela n'a rien à voir avec la question : à qui incombe l'obligation de payer les assurances ?

■ Cela prouve seulement que si l'initiative privée et associée n'arrive pas à les faire payer par les entrepreneurs, l'État doit les y forcer par la loi à faire leur devoir ; et, si momentanément on ne peut les y forcer sans compromettre la prospérité publique, l'État doit les y aider provisoirement par des subsides, quitte à manœuvrer de manière à hâter chaque jour sa démission de pourvoyeur de fonds.

La 3^e question : « *De quelle manière organiser les assurances sociales ?* » semble avoir été traitée avec un peu de confusion. Cependant la solution ne paraît pas offrir de difficulté si on veut recourir aux deux principes fondamentaux qui sont en cause.

Le premier, c'est que l'État doit intervenir quand, d'un côté, il y a un désordre grave et étendu et que, d'un autre côté, l'initiative privée et associée des citoyens se montre incapable d'y remédier. De là on déduira logiquement que les pouvoirs publics doivent rendre obligatoires les assurances sociales.

Le second principe dit que l'État ne doit intervenir que dans la mesure dans laquelle l'initiative des citoyens n'a pu se produire. De là il faudra conclure que l'État doit reconnaître et protéger les organes sérieusement constitués en dehors de lui pour pratiquer ces assurances et ne les organiser lui-même que pour suppléer à ce qu'ils ne peuvent faire ; et encore, doit-il les organiser de manière à se retirer à mesure que se développent les institutions dues à l'initiative des citoyens et à disparaître lorsque les institutions suffisent à la besogne.

SALAIRES DE CÉLIBATAIRES ET D'OUVRIERS MARIÉS.

Dans la discussion sur la question du salaire il a été dit : « Qu'il serait préférable de ne pas donner aux célibataires d'âge mûr le salaire strictement requis pour l'entretien de la famille, par exemple lorsque l'entreprise est fructueuse. En retranchant ainsi quelque chose aux salaires des célibataires, on pourrait parfaire le salaire familial des ouvriers mariés. »

Il faut croire que l'on aura considéré cette suggestion comme une boutade, dont on aura souri plutôt que comme la solution du grave problème que l'on discutait. En effet, personne n'est revenu là-dessus.

Le bon sens suffit pour comprendre qu'à travail égal, de rendement égal, est dû un salaire égal ; c'est banal en fait de justice. Que si la charité peut intervenir pour ajouter du surplus à ce que requiert le droit, c'est une autre question qui n'a rien à voir avec celle qui était en discussion.

On le voit, bien qu'elles touchent à ces idées fondamentales, ces observations ne dépassent point, dans l'ensemble, les proportions des détails. Cet ensemble est une œuvre de progrès, de science solide et d'apostolat efficace. Il aura porté plus de lumière dans les esprits et mieux aiguillé l'action sociale chrétienne.

MGR A. POTTIER.

Les idées et les faits

Chronique des Idées

A l'École supérieure des Jeunes Filles

En l'hôtel historique du grand Beernaert dont ce noble mécène avait fait un musée d'art pictural et où s'est installée depuis trois ans l'École supérieure de jeunes filles patronnée par l'Université de Louvain, une élite intellectuelle et sociale fut conviée cette semaine à se joindre aux étudiantes pour entendre le R. P. De Munnynck, professeur à Fribourg, dissenter sur l'art. Milieu charmant, évocateur des salons littéraires, des « bureaux d'esprits » d'autrefois ; l'accueil est souriant, la distinction et la grâce se marient à une culture raffinée, des sommités de la science ou des lettres s'y entourent d'un halo d'élégances féminines et en recueillent l'hommage le plus délicat, l'attention sympathique.

A cet auditoire, le R. P. De Munnynck était assorti à souhait : une causerie aisée, l'abandon surveillé d'une parole châtiée, l'allure doctorale mais qui sait se dérider et se détendre par le trait spirituel ou l'anecdote, un débit vivant, parfois même un jet lyrique ou un élan oratoire. Psychologue, esthéticien amateur, le maître de Fribourg, qui a le secret d'adapter son enseignement aux jeunes cervelins, était tout à fait à sa place dans la chaire de l'École supérieure pour entretenir ces étudiantes choisies de ces captivantes questions :

— *Qu'est-ce que l'Art ? — L'Art pour l'Art. — Le rôle de la critique.* Nous regrettons de n'avoir pu utiliser les lumières de cette dernière conférence avant d'entreprendre la critique de ces entretiens si remplis de substantifique moelle qu'ils font penser... et même parfois un peu autrement que le conférencier. A quoi bon pour le surplus ne dire et n'écrire que des choses incontestables ?

* * *

— *Qu'est-ce que l'Art ?* — Il est banal de répondre que c'est un moyen de réaliser la beauté, « la reproduction du beau sous une forme extérieure qui affecte les sens » (Lamennais). Il est peut-être ambitieux de répondre avec certains métaphysiciens de l'esthétique : « La révélation terrestre de l'éternelle beauté ».

■ A son tour, après avoir éliminé, et à juste titre, comme inadéquates, les définitions qui restreignent l'art à l'imitation de la nature, à la faculté de produire l'illusion (Lange), à la pure activité interne (expressionnisme de Benedetto Croce), à l'exécution technique (théorie du jeu de Schiller, Spencer, Krause), le R. P. De Munnynck a dégagé de ces notions tronquées une synthèse intégrale : l'art est la création humaine d'un monde irréel, ce qu'il suggère d'appeler la théorie humaniste de l'art, parce que cette création, relative et dépendante, est faite par l'homme et pour l'homme.

Cet énoncé lui paraît couvrir exactement l'objet et il tire de là des conséquences variées.

1° *La jouissance esthétique.* Nous souffrons dans le monde réel, parce que nous nous heurtons à ses rigides limites entre lesquelles nous sommes emprisonnés ; dans le monde artificiel appelé à l'existence par l'homme et pour lui, nous pouvons prendre notre essor illimité et goûter ainsi la pure béatitude. — On estimera peut-être, que naturel ou artificiel, c'est tout bonnement le beau dont l'apparition suscite en nous le plaisir esthétique, le sentiment exquis, désintéressé, si parfaitement distinct de toute autre émotion.

2° *La coexistence parfaitement compatible de l'erreur, de l'immoralité et du beau artistique.* Pourvu que l'œuvre d'art ne se noie pas dans l'absurdité radicale ou ne sombre pas dans l'immoralité cynique, fût-elle déparée par des conceptions erronées, soit le *Faust* de Goethe, ou entachée par quelque immoralité discrète, palliée, tel le « *Portrait de Dorian Gray* », d'Oscar Wilde, la valeur artistique subsiste et l'œuvre peut même être réputée chef-d'œuvre. Le beau, que d'aucuns ont identifié à tort avec le bien et le vrai, n'en est-il même pas indépendant en quelque manière ? — Soit ! D'autres préféreront dire, peut-être, que toute erreur, toute immoralité introduit dans l'harmonie de l'œuvre une dissonance, un désordre qui l'altère et qui s'élargissant peut finir par la déconcerter et la rompre.

3° *La souveraine liberté de l'artiste.* De ce monde qu'il a fait éclore sous l'élan incompressible de son génie, il est le maître absolu, le législateur suprême, comme l'homme y est la mesure de tout. Il paraît cependant sous-entendu que ce monde reste dominé par toutes les lois de la raison ordonnée et de la morale.

On ne s'étonnera pas d'ailleurs que le conférencier s'empresse de signaler le péril de cette royauté absolue. « Tout art, dit-il, renferme une menace d'impiété » et l'artiste émule de Dieu n'est que trop tenté de se poser en face du Créateur comme son rival.

Et, de fait, il apparaît tout de suite (nous glissons dans la seconde conférence) comme cette conception a tourné la tête aux esprits ambitieux, les a grisés et s'est affirmée dans l'orgueilleuse formule : *L'art pour l'art !*

Ils ont prôné la séparation radicale du monde imaginaire issu de leur cerveau et du monde réel : entre les deux un abîme, le premier affranchi de toute loi, échappant à toute prescription morale, totalement étranger à la vie. L'art, but en soi, tirant de soi ses principes, ne relevant que de soi, jaloux de son impérieuse et farouche autonomie, se déployant sans entraves dans l'univers dont l'homme est le démiurge ! Rappelez-vous les pompeuses tirades de Victor Hugo sur le poète sacré hiérophante, prophète, mage, messie, interlocuteur de Dieu, son *alter ego* :

*Génie ! ô tiare de l'ombre !
Pontificat de l'infini !*

Ah ! n'allez pas imposer à l'artiste un but extérieur, ce serait un attentat contre sa souveraineté. Pas d'art intentionnel, ni religieux ni moralisateur, « pas d'art qui conclut ». Pas d'art sur commande !

J'observe toutefois que ces revendications outrancières sont le fait de littérateurs, pour la plupart froidement sectaires, et les grands artistes, exceptons Hugo, ne théorisent guère. C'est, pour nous borner aux citations du conférencier, Oscar Wilde proclamant cette ineptie, reprise naguère par un ministre belge : « Il n'y a pas de livre moral ni immoral. Le livre est stérile ». C'est Flaubert, l'âpre forgeron de lettres qui martela sa prose laborieuse sur l'enclume du réalisme, s'élevant dans sa correspondance contre « la rage de conclure ». C'est Baudelaire, Th. Gautier, Renan, s'insurgeant aussi avec la même colère contre toute intrusion dominatrice de la morale dans la pensée de l'artiste.

A entendre le R. P. de Munnynck, ces tenants de l'art pour l'art auraient trouvé une ingénieuse justification de leur indépendance échevelée dans les conditions mêmes qui président à la genèse de l'œuvre artistique. Les Anciens appelaient le poète *Vates*, Platon le disait « aliéné », Socrate était possédé d'un *daimon*, et si la psychologie moderne a désocculté le phénomène de l'inspiration où l'antiquité voyait une intervention de la divinité, elle persiste à y reconnaître je ne sais quel délire. L'artiste, possédé par ce démon, ne produit pas quand il veut ni ce qu'il veut, mais subissant la tyrannie de son génie qui rompt impétueusement ses barrières, il éclate soudain, il déboude et déboude. Il ne peut pas ne pas parler, ne pas produire, il le doit. « *Est deus in nobis, agitante calescimus illo* ». C'est l'irrésistible enthousiasme, c'est presque la poussée d'une force physique. Allez donc, après cela, assujétir à une discipline morale, à une contrainte extérieure cette frénésie de l'inspiration poussée au paroxysme !

Pour moi, je reste stupide d'admiration devant les psychologues, mais on ne m'ôte pas de la tête que ce n'est pas dans cet état de transe médiumnique que l'Alighieri a conçu sa puissante épopée,

merveille d'équilibre, ni Shakespeare ses drames, ni Michel-Ange même ses gigantesques peintures.

* * *

Comme bien on pense, après avoir longuement et presque trop complaisamment développé la thèse des séparatistes, le R. P. de Munnynck n'a pas eu de peine à donner la réplique victorieuse à tous ces débridés écumant d'orgueil. S'en tenant aux faits d'abord, il a montré le génie lui-même le plus altier, Buonarroti, se laisser arracher son chef-d'œuvre de la Sixtine par les menaces du terrible Jules II. Elle eût été infinie l'énumération des grandes productions artistiques inspirées par les mécènes et il serait piquant d'entendre les peintres, statuaires, musiciens, architectes se plaindre d'être paralysés par la commande après laquelle ils soupirent ! De même, le conférencier a eu beau jeu d'évoquer les innombrables spécimens de l'art religieux en tout genre, jaillis de la vie et réagissant sur elle, inspirés par la foi et l'exaltant. Quels déserts s'offriraient à nos yeux, si soudain disparaissaient de nos musées toutes les toiles représentant des sujets de sainteté !

Pénétrant enfin au cœur même de la question par un examen rationnel de la théorie séparatiste, le conférencier ne devait pour en faire justice que rappeler ces deux vérités : l'homme est un et cette unité est réfractaire à l'étrange dédoublement, à la dissection violente et contre nature que suppose une théorie séparant l'homme de l'artiste ; l'art ne peut se targuer d'une indépendance que réprouvent son origine et ses destinées.

Appelant à l'aide la psychologie, il a démonté les rouages de l'imagination, montré l'image envahissant les perceptions externes, le champ de l'intelligence, créant les convictions qui deviendront principes directifs de nos activités. Or le monde de l'art éclôt précisément dans l'imagination, s'insère au centre de notre être, exerce cette fatale emprise qu'attestent assez, par exemple, les ravages de *Werther*, ou, au dire même de Rousseau, de la *Nouvelle Héloïse*.

Source de noblesse ou de corruption, l'art ne peut se désolidariser d'avec la morale. Le R. P. de Munnynck soulagea vraiment les consciences, et les applaudissements qui l'interrompirent à ce moment le lui ont bien prouvé, lorsque, avec l'énergie de l'apôtre, il proclama l'universelle domination de la morale, et rappela les artistes au respect des lois internes de leur nature d'homme qui sont les conditions mêmes de l'existence de l'art, lorsqu'il déclara que sorti de la vie l'art devait se plier à ses exigences fondamentales, qu'il y trouvait sa régulatrice, sa loi, son but. Non plus « l'art pour l'art », mais *l'art pour la vie !* Semblablement, le Cardinal Ratti, aujourd'hui Pie XI, concluait son discours inaugural de l'Université milanaise par cette formule : « Non pas la science pour la science, mais la science pour la vie ! »

* * *

Il reste vrai cependant que seule la production spontanée est sincère et qu'à violenter l'artiste, à le faire travailler, « *s'il ne sent point du ciel l'influence secrète* », on aboutit, par exemple, à l'abominable contresens de la transfixion de Ste Thérèse par Bernin, ou aux mornes poncifs de l'art de pacotille. « *Pour eux, Phébus est sourd et Pégase est rétif* ».

Pour finir, le conférencier a voulu résoudre le problème dont il pose ainsi les données antinomiques : l'artiste ne peut soumettre sa création à une discipline extérieure, il ne peut couler son inspiration incoercible dans les lois morales, et cependant il ne peut violer la morale !

L'habile argumentateur pense se tirer de ce paradoxe en alléguant que l'arbre se reconnaît à ses fruits, le mercanti à son mercantilisme, le corrompu à ses turpitudes, l'homme droit à son œuvre saine, le mystique à sa vie d'union divine. Que l'artiste soit pur et jamais ses productions n'entreront en conflit avec la rectitude des mœurs. Qu'il soit l'homme parfait, intégral et il s'adonnera sûrement aux transports de son génie. La perfection morale lui donnera la liberté. L'orateur est l'honnête homme habile à bien dire, *vir bonus dicendi peritus*. L'artiste est l'honnête homme habile à créer. Idéal, sans doute ! C'est à ce prix que s'achète la liberté. L'artiste complet ne sera pas le rival de Dieu, il réalisera en lui la grandeur des fils de Dieu, et, achevant sa ressemblance avec ce divin Exemple, il sera une image vivante de la divinité.

Quant à nous, il y a beaux jours que nous ne croyons pas plus à un désaccord irréductible entre la règle artistique et la règle morale qu'entre la science et la foi. Leur parfait accord, parfois même leur compénétration, leur liaison étroite s'impose invinciblement à la raison.

« La loi morale et la loi littéraire, dit excellemment le P. Longhaye

(qu'il me soit permis de faire entendre un fils de St Ignace après un fils de St Dominique), ce sont deux fleurs poussées sur la même tige ; elles sortent l'une et l'autre des profondeurs de la nature humaine et par là des profondeurs de Dieu. Encore n'est-ce pas trop dire ? Ne faudrait-il pas supposer à une seule et même fleur deux aspects, deux nuances et deux parfums ? Ainsi rien n'est incohérent dans l'œuvre divine. Pour en avoir le bénéfice, il faut l'accepter tout entière, et c'est en matière d'art la plus grande erreur possible que de prétendre aller au beau par le mépris du bien. »

Il nous reste à remercier le Comité de l'École Supérieure, présidé avec une si clairvoyante sollicitude par M^{me} Haps, de nous avoir cotivés à ce régal artistique où nous furent servies les plus belles pensées dans la plus belle langue : *pommes d'or sur plateaux d'argent*, comme il est dit au livre des Proverbes.

J. SCHYRGENS.



ANGLETERRE

Ce qu'en pensent les étrangers

Notre collaborateur, M. Hilaire Belloc, vient de passer quelques semaines sur le Continent. Il résume comme suit ses impressions de voyage à l'intention des lecteurs du New Witness (31 mars).

... Pour ce qui est de l'Angleterre, j'ai trouvé généralement répandues les deux opinions que voici : d'une part une exagération de notre décadence et d'autre part une exagération de la fonction de notre Premier Ministre actuel. L'idée que l'on se fait à l'étranger des affaires anglaises est en général plus exacte que celle que les Anglais eux-mêmes s'en font. N'est-ce pas naturel d'ailleurs, puisque la presse étrangère est autrement libre que celle d'ici ? La plupart des problèmes anglais de quelque importance ne sont pas rendus exactement par nos journaux. Nous ignorons la critique des hommes publics, du moins dans le vrai sens du mot « critique ». Nous ne sommes pas autorisés à savoir ce que ces hommes font en réalité et leurs vrais motifs d'agir, c'est-à-dire leurs motifs personnels, ne sont pas mis en question.

L'étranger ignore ces restrictions.

Toutefois, si les étrangers sont au courant de caractéristiques de notre vie politique que l'on nous cache ici, ils ne manquent pas, comme quiconque juge une situation étrangère, de se tromper de perspective.

C'est ainsi que l'indépendance virtuelle des trois groupes coloniaux — Afrique du Sud, Canada, Australie — est confondue avec la capitulation devant les Irlandais et avec les troubles en Égypte et aux Indes. C'est le mot « Empire » englobant le tout, qui les induit en erreur. On croit que, parce que les groupes indiqués sont devenus des nations indépendantes, la Grande-Bretagne est plus faible qu'elle ne l'était avant la guerre. Grande méprise ! Ces trois groupes coloniaux étaient parfaitement libres d'agir à leur guise bien avant la guerre. Leur indépendance, et la fin de toute coordination vraie entre eux et la mère-patrie, date de l'erreur énorme commise en 1898 par la capitulation devant la finance juive et par la guerre sud-africaine. La guerre mondiale n'a fait que souligner ce qui existait déjà.

Ce qui dans ces contrées nouvelles est anglais de tradition, le resta ; ce qui est hostile le demeurera également ; ce qui est indifférent conservera son indifférence. L'avenir de ces pays tournera-t-il à notre avantage ? Cela dépendra de l'habileté que mettront nos politiciens à employer en notre faveur les forces qui nous sont favorables. Le problème se ramène, depuis plus de vingt ans d'ailleurs, à une question d'alliance avec des nations devenues indépendantes.

... L'exagération en ce qui concerne le pouvoir de notre Premier Ministre est naturelle. Les journaux anglais à sa discrétion sont cités sur le Continent, et l'illusion apparaît et se répand. Elle ne durera pas. Quand à Lloyd George aura succédé un autre politicien, il n'y aura guère de différence de méthode. L'homme nouveau, quel qu'il soit, devra obéissance aux mêmes maîtres de la finance. Sa situation sera à ce prix. Évidemment il y aura quelque avantage pour l'Angleterre à pouvoir opposer à ses rivaux étrangers, en lieu et place de notre Premier Ministre actuel, un homme d'éducation et qui n'aurait pas été compromis. Quiconque n'aurait pas de « passé », n'aurait été mêlé à aucun scandale financier, n'aurait pas subi l'accusation de trahison en 1917, serait un meilleur porte-parole que celui qui représente actuellement notre pays. Toutefois, les erreurs de notre politique étrangère sont dues à des causes de loin supérieures à l'action d'un politicien ou d'un groupe de politiciens. Elles sont dues au règne de la finance et au désintéressement de celle-ci du sort de l'Angleterre.

ITALIE

Le Parti Populaire

et l'Université catholique de Milan

Un autre aspect de la mentalité populaire est son caractère « aconfessionnel ». Par ce terme, qui pourrait être mal compris et qui l'a été, en effet, fréquemment, le Parti populaire n'entend que revendiquer, sur le terrain politique, son autonomie vis-à-vis de la hiérarchie catholique, et affirmer qu'il se place uniquement au point de vue de l'intérêt national et humanitaire. Cela ne l'empêche aucunement de s'inspirer des principes chrétiens, de contrôler continuellement sa doctrine et son programme à la lumière de ces principes. Mais les arguments apportés pour faire valoir tel point de sa doctrine et de son programme, même dans les discussions et les échanges de vues qui ont lieu dans les réunions de Comités et de Commissions et dans les Congrès du Parti lui-même, sont toujours d'ordre politique et jamais d'ordre théologique. Ils sont de nature à être compris par ceux qui ne partagent pas notre foi.

Chose remarquable, celui qui respecte le plus rigoureusement ce caractère aconfessionnel du Parti populaire est sans doute son secrétaire politique, M. l'abbé Sturzo.

Cette attitude, on le conçoit, ne va pas sans danger. Les principes chrétiens, pour n'être jamais formellement invoqués, ne risquent-ils pas de passer à l'arrière-plan et de ne plus exercer toute l'influence qui leur revient ?

Mais il était particulièrement nécessaire en Italie d'afficher la distinction entre politique et religion. En outre, pour paradoxale que la chose puisse paraître, elle a permis à plusieurs reprises de défendre la cause catholique elle-même avec plus de liberté, plus d'énergie et plus d'efficacité.

Dans le domaine scolaire, par exemple, l'action du Parti populaire semble bien devoir réussir à transformer progressivement la situation malheureuse actuelle et à instaurer un régime de liberté.

Le Ministre de l'Instruction publique, M. Anile, du Parti populaire — on n'admet pas, là-bas, l'axiome de M. Destrée qu'un catholique ne peut être Ministre de l'Instruction publique — a prononcé récemment un discours qui eut dans la presse et dans le pays un immense retentissement. Nous en traduisons le passage qui concerne l'Université catholique de Milan, à l'inauguration de laquelle certains sénateurs reprochaient au Ministre d'avoir assisté.

* * *

Après avoir rappelé les limites de la science positive et l'incapacité des positivistes à résoudre les problèmes de la destinée humaine ou à nous tracer une ligne de conduite morale, il s'est exprimé comme suit :

« Aucune opposition à craindre, par conséquent, entre science et philosophie, entre pensée et foi, entre critique et sentiment. Et il faut considérer comme un progrès l'absence d'opposition arbitraire entre ces diverses activités de l'esprit humain. Progrès également, tout accroissement de notre vie intérieure. »

Je ne crois donc avoir fait aucun tort à la cause de la science, M. le Sénateur Foà, en assistant à l'inauguration de l'Université catholique de Milan.

Cette Université a ses méthodes et sa doctrine. Vous pouvez les croire surannées. Vous ne pouvez les empêcher de se produire sans offenser cette liberté dont vous et tous les libéraux vous réclamez.

Pour combattre une conception que nous jugeons inconciliable avec la nôtre, il faut d'abord que nous la connaissions. Et comme nous ne possédons pas de science qui nous mette en possession de la vérité absolue et que, dans le domaine de la pensée, toute expérience a droit de cité, je crois que c'est servir la science que d'aider ces expériences à se produire ouvertement et sincèrement.

M. le Sénateur Foà n'ignore pas que d'Universités semblables à celle de Milan, il en existe dix aux États-Unis, qu'il en existe en Espagne, en Belgique et même en France, et que d'autres s'organisent chez tous les peuples cultivés.

Ces Universités jouent-elles donc un rôle inutile lorsqu'elles deviennent aux heures de danger des centres de résistance nationale ? Tel fut le cas de la glorieuse Université catholique de Louvain, que j'ai citée particulièrement dans mon discours à Milan, non pas, comme m'en a accusé M. le Sénateur Foà, pour faire tort aux autres Universités, mais pour montrer à tous ceux qui s'intéressent à la culture catholique que celle-ci peut fortifier l'esprit national et l'opposer triomphalement à toute menace d'hégémonie étrangère.

Je suis heureux d'avoir pu inaugurer ce nouveau centre d'études italien. Et je souhaite pouvoir en inaugurer d'autres semblables, surtout s'il doit

m'arriver encore, comme à Milan, d'être salué, à mon entrée dans la salle de l'inauguration, par l'hymne national italien et d'apercevoir, sur maintes poitrines des prêtres qui applaudissent avec enthousiasme, les plus glorieuses médailles, gagnées sur les champs de bataille en défendant la Patrie.

Car, MM. les Sénateurs, cette force religieuse qui rencontre encore parmi vous certaines défiances... (Plusieurs voix : Non, non !) est la même qui courut aux armées lorsque l'ennemi nous menaçait. Et aujourd'hui, que l'âpre lutte des factions nous affaiblit et qu'une vague d'égoïsme voudrait nous submerger, cette force religieuse est la seule qui nous invite à la concorde et qui nous rappelle les liens sacrés de la fraternité humaine. (Interruptions.)

N'est-elle pas d'hier cette généreuse exhortation de l'Evêque de Fiume à cesser les combats fratricides dans les rues de cette ville qui nous est si chère, à mieux apprécier la sage intervention du gouvernement italien et à n'affirmer des sentiments patriotiques que dans la ferveur d'une action pacifique ?

Mais d'autres Universités, fait remarquer M. le Sénateur Vitelli, pourront se créer à l'exemple de l'Université catholique, des Universités républicaines, bolchéviques, etc...

Eh bien ! qu'elles se créent s'il y a de ce côté un patrimoine culturel à exploiter et des méthodes à expérimenter. Il n'en résulterait aucun dommage. Car ce qui rend dangereux les partis ennemis de la Patrie, c'est précisément le manque de culture et l'abandon qui en résulte de toute maîtrise de soi-même. Quiconque étudie, M. Vitelli, vient vers nous. Seule l'ignorance est à craindre.

D'autant plus que la création d'une Université libre, qui ne reçoit aucun subside de l'Etat, requiert de ses organisateurs, outre une grande culture, un tel dévouement et un tel esprit de sacrifice que l'exemple de Milan ne trouvera pas trop facilement des imitateurs.

Que M. Vitelli me permette de lui dire que pour payer ses professeurs et pour entretenir en ses laboratoires le matériel expérimental le plus complet et le plus moderne qui existe aujourd'hui en Italie, l'Université de Milan a besoin annuellement d'un million à peu près.

Or, ses fondateurs appartiennent à l'Ordre du Pauvre d'Assise et ne possèdent pas un sou. D'où vient donc tout cet argent ? De la charité publique, M. Vitelli. Chaque jour parviennent au trésorier de l'Université catholique des dons spontanés des riches industriels de la Lombardie. Il n'est pas au monde un groupe de missionnaires franciscains qui n'envoie son obole. Et les mères inquiètes de l'avenir de leurs fils se souviennent de cette Université où les jeunes gens, au lieu de s'engager dans le vice, s'élèvent vers l'idéal sacré de la science et de la foi.

M. Vitelli sait-il que la Bibliothèque de l'Université de Milan, en moins d'un an, est devenue une des plus riches de nos bibliothèques universitaires ? Sait-il que, dans cette bibliothèque, travaillent sans rien demander pour eux-mêmes les religieux de cet Ordre qui, aux sombres jours du Moyen Age, lorsque les hordes barbares menaçaient de submerger toute civilisation, sauva dans ses couvents les œuvres antiques et ces textes latins et grecs qui rendirent possible l'humanisme et sans lesquels, aujourd'hui, M. le Professeur Vitelli ne pourrait donner, avec l'ardeur et la compétence qui le distinguent, son cours à l'Institut supérieur de Florence. (Hilarité !)

Donc que M. le Sénateur Vitelli ne s'inquiète pas. Si tant de travail et tant de richesse et une telle flamme de générosité et d'esprit de sacrifice sont nécessaires pour qu'une Université libre devienne œuvre vivante, l'exemple de Milan n'est pas de ceux qui risquent d'avoir de trop nombreux imitateurs.

Comme nous le disions plus haut, ce discours fit en Italie une profonde sensation. Les libéraux impénitents le commentent avec colère. Les catholiques l'applaudissent avec enthousiasme. Et l'Osservatore Romano lui-même, qui a cependant toujours soin de se désolidariser du Parti populaire et qui prodigue à son égard les réserves et les mises en garde, a exprimé en termes émus à M. le Ministre Anile ses félicitations et sa gratitude au nom de la cause catholique.

LOUIS PICARD.

ALLEMAGNE

La situation

Voici les impressions de M. Hilaire Belloc :

Au sujet du Reich l'opinion est générale parmi ceux qui savent et qui surveillent — s'ils n'en sont pas — les grandes puissances financières qui dirigent, de façon très précaire d'ailleurs, cette institution mal équilibrée qui s'appelle le Reich. Du juif Rathenau d'une part, au catholique Stinnes d'autre part, tous collaborent, tous sont au fond d'accord

sur un point : la course à l'abîme et plus vite on y sera, tant mieux. De deux choses l'une, confient-ils à leurs amis, ou la catastrophe sera irréparable ou on pourra y remédier, mais elle est inévitable. Que le mark tende à zéro, grâce à l'inflation fiduciaire et la dette intérieure disparaîtra. Elle est presque supprimée déjà. « Si nous pouvons, disent-ils, partir à nouveau, tant mieux. Si nous ne le pouvons, que notre sort soit clair le plus rapidement possible. Tant que l'inflation continue, nous pouvons concourir avec succès à l'étranger car la hausse des salaires suit à distance seulement le coût réel de la vie. Sans doute le système ne peut durer, mais entretemps il rapporte ».

Leur but évidemment (et c'est le seul point sur lequel tout le monde s'entend dans les parties de ce qui fut l'Allemagne prussienne) est d'éviter le paiement des réparations. Le jour n'est plus où « ce privilège » dépendait de l'Angleterre. Depuis l'affaire de la Haute-Silésie où l'Angleterre n'a pas réussi à les aider, les Allemands ne croient plus que le Gouvernement Britannique est à même de les sauver, comme ils ne pensent pas que les intérêts financiers pro-allemands qui existent en Angleterre soient capables de traduire leur appui par une action militaire.

Après le verdict silésien, l'ordre vint de cesser brusquement toutes les plaintes et l'on a pu constater que le partage de la Haute Silésie, quoique injuste pour les Polonais, a suffi néanmoins à prouver l'inanité des mensonges débités avant qu'il n'eût lieu.

Un partage quelconque ne serait rien moins que mortel pour la production allemande. Il n'en fut rien et il fallut bien couper court aux faux pronostics qu'on avait lancés dans le monde et adopter une autre tactique.

On mettra tout en œuvre pour faire reconnaître le gouvernement juif de Moscou afin de permettre aux magnats allemands d'exploiter le commerce russe. Ce n'est pas nous qui bénéficierons de ce commerce mais on veut que se soit nous qui tirions les marrons du feu pour les Allemands à Gênes. Tel est le plan et peut être bien que partiellement il aboutira.



FRANCE et BELGIQUE

Les réparations

Examinant le problème des réparations, M. Belloc conclut :

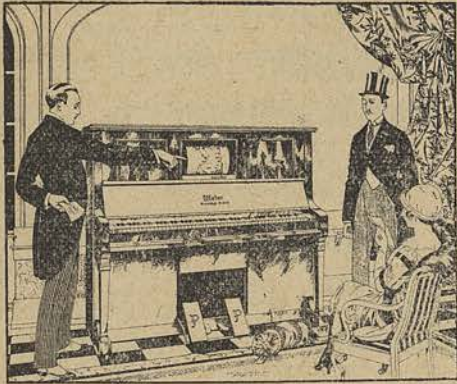
L'attitude internationale des Français et des Belges, ce qui est l'autre face du problème des réparations, peut être résumée en une brève formule : On est au bout du rouleau. Il n'est plus possible de céder encore. Il est enfin devenu si évident pour tout le monde que chaque concession nouvelle devient une excuse pour de nouvelles demandes qu'on a brusquement clôturé la série. Au fond, en France et en Belgique, ce n'est pas plus qu'ici une question de personnalités politiques. Là comme ici, il y a évidemment une différence entre un homme comme Poincaré et un homme comme Briand, comme ici entre un Lloyd George et un Lord Robert Cecil ou un Lord Derby. Mais Poincaré et Briand sont tous deux des parlementaires et comme tels ils sont également surveillés et suspectés. Ce qui compte, c'est l'actuelle détermination générale en France et en Belgique de ne plus céder et de courir les risques de pareille décision. Toutes les classes sont convaincues que le risque de peut être bien grand et que, étant ce qu'il est, ce n'est pas la fermeté qui pourra l'accroître mais bien la faiblesse. L'ineptie de notre presse officielle criant victoire après les concessions de Briand à Cannes et l'écroulement de notre politique qui en fut la suite sont pour beaucoup dans cet état d'esprit.

Qu'ils prennent donc des leçons de discrétion auprès de leurs rivaux continentaux ! Aucun journal du continent, personne n'a divulgué l'accusation lancée dernièrement à Lloyd George d'avoir trahi en 1917 et n'a fait connaître son refus de ramasser le gant. C'est une habitude innocente, ingénue et donc plaisante de retourner les cartes avant la fin du jeu, mais ce n'est pas jouer cela !

(1) On sait d'autre part que M. Belloc a toujours défendu en Angleterre le paiement des réparations par le Reich à la France et à la Belgique.



LE "PIANOLA,-PIANO



apporte au foyer le repos de l'esprit et la joie unanime en permettant à tous, petits et grands, de jouer du piano, sans qu'ils soit pour cela nécessaire de connaître la musique

C'est le seul instrument dont les exécutions soient ARTISTIQUES car les instruments similaires sont nombreux qui ne relèvent que de la simple mécanique.

Les seuls instruments qui puissent s'appeler

(P I A N O L A)

sont ceux inventés et fabriqués par

THE ÆOLIAN COMPANY

Rouleaux « ÆOLIAN »
les meilleurs
Téléphone 196-97

212, RUE ROYALE, 212
(nouvelle adresse)
BRUXELLES

TÉLÉPHONE 196-97
Envoi franco
des catalogues sur demande

A LA VIERGE NOIRE Bruxelles

Coin des rues Ste-Catherine et de la Vierge Noire

CHOIX INCOMPARABLE
DE

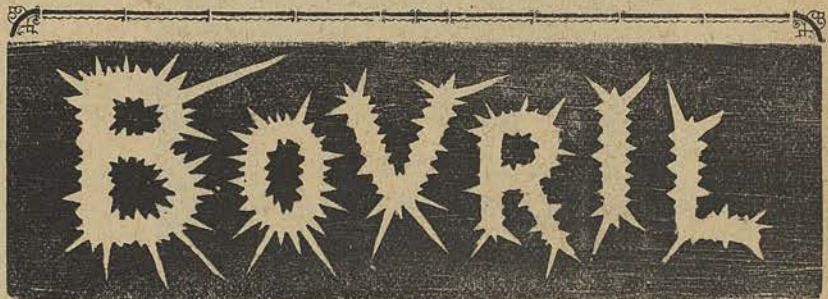
Vêtements pour Hommes et Enfants

COUPE IRREPROCHABLE

PRIX MODÉRÉS

Rayon spécial de Vêtements sur mesure
VÊTEMENTS DE TRAVAIL, COLLÈGES, PENSIONS,
ADMINISTRATIONS
LIVRÉES

Succursales à ANVERS, TOURNAI et CHARLEROI



C'EST LA NUTRITION ASSURÉE
EN LE BUVANT RÉGULIÈREMENT

BOVRIL, Bruxelles, Téléph. 103.49 Toutes épiceries

MAISON DU LYNX

rue de la
Bourse, 34 BRUXELLES



Lunetterie — Optique — Jumelles
Baromètres — Faces à main
Articles de Luxe et ordinaires

Exécution soignée des ordonnances
de Messieurs les Médecins-Oculistes

CARRELAGES

J. SWARTENBROECKX

6, Avenue de la Porte de Hal, 6

BRUXELLES

REVETEMENTS

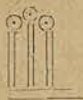
Téléphone B 15911

PIANO
J. GUNTHERBRUXELLES
6, RUE THÉRÉSIEMAISON PERSANE
G. CARAKÉHIAN
TAPIS D'ORIENTTéléphone 22, Place Sainte-Gudule, 22
B. 104.20 BRUXELLES

VINS ET SPIRITUEUX

GÉRARD VAN VOLXEM

164, Chaussée de Ninove, Bruxelles

Grands vins de Bordeaux
-:- et Bourgognes -:-
en fûts et en bouteilles

DEMANDEZ NOTRE PRIX-COURANT GÉNÉRAL

La société anonyme "BRABO FILMS,"

21, rue des Tanneurs, Anvers

Loue : 1) Tous genres de films-programmes complets ; 2) Des diapositives avec textes français ou flamands suivant demande.

Vend : 1) Des appareils de projections et de cinématographie ; 2) Des appareils cinématographiques spécialement destinés à l'enseignement, sans danger d'incendie, avec lampe à incandescence.

Installe : Des postes complets s'adaptant à tous les courants électriques.

Donne : 1) Des séances à domicile ; 2) Des renseignements sur toutes les questions intéressant les projections ou la cinématographie.

Possède : 1) 24.000 clichés pour projections fixes ; 2) Un grand choix de films de tous genres en exclusivité

Téléphone - Anvers 6044

Banque de l'Arrondissement d'Anvers

SOCIÉTÉ ANONYME

SIÈGE SOCIAL :

Longue rue Neuve, 107-109, Anvers

SUCCURSALE :

Rue Théophile Roucourt, 2, Berchem-lez-Anvers

PRINCIPALES OPÉRATIONS

NOS SÉRIES
ESSENCE
LOTION
BRILLANTINE
SAVON
COSMETIQUEUZONNE - VICKY
COTE D'AZUR
NOUVEAU RÈGNE
CYCLAMEN ROUGE
ETC. ETC.

Eau de Cologne N° 350

Eau de Cologne aux Fleurs

Steck -- Savon de Toilette

A la Corbeille Royale PARFUMERIE

EM. LEMESRE

fondée en 1860

Typographie — Lithographie — Régistres

Van Campenhout, Frères et Sœurs

FRANÇOIS VAN NES

(Successeur)

Tél. Br. 2764

BRUXELLES 13, rue de la Colline

PAPETERIE ET MAROQUINERIE DE CHOIX

Menus - Cartes d'Invitation - Carnets de Bal

Lettres de faire part

CHAPELETS — LIVRES DE PRIÈRES

Caisse générale de Reports et de Dépôts

SOCIÉTÉ ANONYME

SIÈGE SOCIAL :

BRUXELLES, 11, RUE DES COLONIES, 11

Capital : 20.000.000 Réserves : 22.000.000

TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE :

Comptes de Chèques et de Quinzaine.

Dépôts de Titres et de Valeurs.

Lettres de Crédit.

Prêts sur Titres.

Coffres-Forts.

BUREAUX DE QUARTIER :

Bureau A : Place Bara, 14, Cureghem

Bureau B : Parvis Saint-Gilles, 33, Saint-Gilles

Bureau C : Place Saintelette, 26, Molenbeek

Bureau D : Rue de Tongres, 60-62.

GROS :
des Bogards, 16
BRUXELLES
rue

SAVON DALTON

Pour votre toilette

Action Catholique

79, Chaussée de Haecht, 79, Bruxelles

*Se recommande spécialement pour l'édition de tout ouvrage
Religieux, Philosophique, Scientifique, etc.*

IF YOU ARE INTERESTED IN ENGLISH
OR AMERICAN PUBLICATIONS

CALL OR WRITE TO

THE ENGLISH BOOKSHOP

BRUXELLES

78, Rue Marché-aux-Herbes (near Grand'Place)

THE LARGEST SELECTION OF ENGLISH LITERATURE ON THE CON-
TINENT — SUBSCRIPTIONS & ADVERTISEMENTS RECEIVED FOR ALL
ENGLISH JOURNALS

Circulating Library : Depot for Medici Society Prints

L'ESCAUT

COMPAGNIE D'ASSURANCES MARITIMES

CONTRE

l'Incendie et

les accidents

de toute nature

FONDÉE A ANVERS EN 1821

AU CAPITAL DE **4,200,000 Francs**

Agences dans tout le pays

SIÈGE SOCIAL A ANVERS

10, rue de la Bourse, 10

Directeur : N. DIERCXSENS

Vermouth JACCOBINO

le meilleur !

== Jacques Neefs, Anvers ==

VERITAS

Librairie Universelle Catholique



Rayons : LITTÉRATURE FLAMANDE, FRANÇAISE,
ANGLAISE, ITALIENNE, ESPAGNOLE. — ASCÉTIQUE,
APOLOGÉTIQUE, PHILOSOPHIE, MORALE, THÉOLOGIE
— ARTS, SCIENCES, TECHNIQUE, SPORT, AGRICUL-
TURE. — LIVRES CLASSIQUES, CODES. — ABONNE-
MENTS POUR TOUS PAYS.

TÉLÉPHONE 4171

21, RUE DES TANNEURS, 21, ANVERS

CHOCOLAT**DU C ANVERS**

La marque qui se trouve sur tous nos Gramophones et Disques.

C'est le symbole de la suprématie

Demandez nos Catalogues et l'adresse du revendeur le plus proche

C^{ie} française du Gramophone
BRUXELLES
51 Avenue de la Porte de Hal
65, rue de l'Ecuyer

En voyage

n'oubliez pas
votre nécessaire

THE NUGGET
BOOT POLISH

COMERCIOS GLORIAS

FR. 200 le mille.

L. Vekemans

84-86, rue Ellerman, Anvers

PRIX-COURANT ILLUSTRÉ SUR DEMANDE

Laines du pays garanties

à 8,25 le kilo

CHEZ

VANDERBORGHT

46, rue de l'Ecuyer, 58

:::

BRUXELLES

VOUS TROUVEREZ A DES PRIX DEFIANT TOUTE CONCURRENCE :

Lits, Sommiers
Matelas, Oreillers
Laine, Crin
Zostère

Crin végétal
Couvertures
Couvre-lits
Edredons, etc.

Réfection des Literies